



*Plan régional d'organisation  
des enfance-jeunesse-famille  
ait des ressources*

HV  
700  
B478  
2002



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE



HV  
700  
3478  
2002



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
**ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE**

Institut national de santé publique du Québec  
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200  
Montréal (Québec) H2J 3G8  
Tél.: (514) 597-0606

**PORTRAIT DES RESSOURCES  
POUR LES ENFANTS, LES JEUNES ET LEUR  
FAMILLE EN LIEN AVEC DES DIFFICULTÉS  
D'ADAPTATION SOCIALE**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**Portrait des ressources pour les  
enfants, les jeunes et leur  
famille en lien avec des difficultés  
d'adaptation sociale**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**Rédaction**

*Direction des programmes et des services*

**Nicole Berthiaume, agente de recherche et d'évaluation**

ISBN : 2-89391-181-1

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2002

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2002

Prix : 12,00 \$ + frais de manutention

## **REMERCIEMENTS**

Ces remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du document. Soulignons d'abord la contribution des personnes qui ont fourni des informations concernant les ressources humaines ou financières dans des organismes de la région :

- M<sup>mes</sup> Evelyne Grenier-Ouimet et Carole Lahaie au CS de Témiscaming,
- M<sup>me</sup> Doris Carrier et M. Michel Cloutier au CS Sainte-Famille,
- MM. Pierre Bolduc et Paul-André Jackson au CLSC Le partage des eaux,
- M. Alain Beaulieu au RSSS des Aurores boréales,
- M. Richard Morin au CLSC-CHSLD Les Eskers,
- M. Alain Beaucage au CS Vallée-de-l'Or,
- M. Léandre Lahaie au CH Rouyn-Noranda,
- M. Denis Mercier au CH Hôtel-Dieu d'Amos,
- M<sup>me</sup> Lucie Girard au CH de Val-d'Or,
- M<sup>me</sup> Lucie Aubry au CH de soins psychiatriques de l'Abitibi-Témiscamingue,
- M. Bernard Lavoie et M<sup>me</sup> Francine Faucher au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue,
- M. René Forgues au CR La Maison,
- M. Ghislain Beaulé au Centre Normand,
- M<sup>me</sup> Nicole Séguin à la Commission scolaire du Lac Témiscamingue,
- M. Geoffroy Neveu à la Commission scolaire de Rouyn-Noranda,
- M<sup>me</sup> Huguette Théberge à la Commission scolaire du Lac-Abitibi,
- M. Ghislain Meunier à la Commission scolaire Harricana,
- M. Jean Dénomme à la Commission scolaire de l'Or-et-des-bois.

À la Régie régionale de la santé et des services sociaux, MM. Alain Couture, Serge Laforge, M<sup>mes</sup> Suzan McKenzie-Neveu, Lise Baribeau, Cynthia De Champlain, Lise Lacasse-Parker ont participé à la cueillette ou à la validation de données se rapportant à leur expertise. Les membres du comité interdirections enfance, jeunesse et famille à la Régie régionale, soit Dr Réal Lacombe, M<sup>mes</sup> Suzanne Chartier, Nicole Desgagnés, Marie-Josée Tremblay, Thérèse Hivon-Lizé, Olivia Hernandez-Sanchez et Carmen Boucher, ont bonifié le document.

Un merci tout spécial à M<sup>me</sup> Louise Provencher pour la mise en page du document et à M. Guy Deslongchamps pour la production des tableaux.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>ix</b>
<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>xi</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE PREMIER – RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES AUX ENFANTS, AUX JEUNES ET À LEUR FAMILLE EN LIEN AVEC DES DIFFICULTÉS D'ADAPTATION SOCIALE .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Ressources humaines du secteur de la santé et des services sociaux dans les MRC .....</b>	<b>3</b>
1.1.1 Ressources humaines des organismes communautaires considérés dans le programme enfance, jeunesse, famille.....	3
1.1.2 Ressources humaines des services de base en CLSC à la clientèle de moins de 18 ans en lien avec des problèmes d'adaptation sociale.....	7
1.1.3 Ressources humaines des services spécialisés auprès des enfants et des jeunes en difficulté d'adaptation sociale dans les MRC.....	16
1.1.4 Ressources humaines des services spécialisés en santé mentale auprès de la clientèle de moins de 18 ans dans les MRC .....	19
1.1.5 Ressources humaines des services spécialisés en toxicomanie auprès de la clientèle de moins de 18 ans dans les MRC .....	20
1.1.6 Ressources humaines pour les services en lien avec les difficultés d'adaptation sociale des enfants et des jeunes de moins de 18 ans dans les communautés autochtones.....	21
<b>1.2 Ressources humaines des services spécialisés à vocation régionale pour les enfants et les jeunes en difficulté d'adaptation sociale .....</b>	<b>22</b>
1.2.1 Ressources humaines de l'organisme Référence-Jeunesse .....	22
1.2.2 Ressources humaines pour les services régionaux externes du Centre Jeunesse.....	23
1.2.3 Ressources humaines des services internes de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation sociale.....	24

<b>1.3</b>	<b>Ressources humaines du réseau scolaire intervenant auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement .....</b>	<b>26</b>
1.3.1	Éducateurs du réseau scolaire.....	26
1.3.2	Psychologues et autres intervenants du réseau scolaire auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement .....	27
<b>1.4</b>	<b>Ressources humaines intervenant auprès des enfants et des jeunes de moins de 18 ans en lien avec un problème d'adaptation sociale en résumé .....</b>	<b>27</b>
1.4.1	Ressources humaines du secteur de la santé et des services sociaux dans les MRC.....	28
1.4.2	Ressources humaines à vocation régionale du secteur de la santé et des services sociaux .....	30
1.4.3	Ressources humaines du réseau scolaire pour les élèves avec des troubles de la conduite et du comportement.....	31
<b>CHAPITRE 2 – RESSOURCES FINANCIÈRES DÉDIÉES AU PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE.....</b>		<b>33</b>
<b>2.1</b>	<b>Ressources financières du programme enfance, jeunesse et famille dans les MRC .....</b>	<b>33</b>
2.1.1	Subventions du réseau de la santé et des services sociaux aux organismes communautaires.....	34
2.1.2	Financement des services de base en CLSC.....	39
2.1.3	Financement des services spécialisés aux enfants et aux jeunes en difficulté d'adaptation sociale dans les MRC .....	42
2.1.4	Dépenses du Centre jeunesse pour les communautés autochtones.....	46
2.1.5	Dépenses pour les services spécialisés en santé mentale à la clientèle de moins de 18 ans.....	47
<b>2.2</b>	<b>Ressources financières pour les services à vocation régionale du programme enfance, jeunesse et famille .....</b>	<b>48</b>
2.2.1	Subvention à Référence-Jeunesse.....	48
2.2.2	Coûts des services régionaux externes au Centre jeunesse.....	48
2.2.3	Coûts pour la réadaptation en internat.....	49

<b>2.3 Ressources financières du programme enfance, jeunesse et famille en résumé .....</b>	<b>50</b>
2.3.1 Coûts des services à vocation régionale .....	51
2.3.2 Coûts des services dans les MRC.....	51
2.3.3 Coûts pour les communautés autochtones .....	52
2.3.4 Coûts des services spécialisés en santé mentale auprès de la clientèle de moins de 18 ans.....	52
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>57</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>75</b>

### **LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

<i>CH</i>	<i>Centre hospitalier</i>
<i>CHSLD</i>	<i>Centre d'hébergement et de soins de longue durée</i>
<i>CHSPAT</i>	<i>Centre hospitalier de soins psychiatriques de l'Abitibi-Témiscamingue</i>
<i>CLSC</i>	<i>Centre local de services communautaires</i>
<i>CR</i>	<i>Centre de réadaptation</i>
<i>CS</i>	<i>Centre de santé</i>
<i>CSS</i>	<i>Centre de services sociaux (Minokin)</i>
<i>ETC</i>	<i>Equivalent à temps complet</i>
<i>LJC</i>	<i>Loi sur les jeunes contrevenants</i>
<i>LPJ</i>	<i>Loi sur la protection de la jeunesse</i>
<i>LSSSS</i>	<i>Loi sur les services de santé et les services sociaux</i>
<i>PACE</i>	<i>Programme d'action communautaire pour les enfants</i>
<i>PCNP</i>	<i>Programme canadien de nutrition prénatale</i>
<i>MRC</i>	<i>Municipalité régionale de comté</i>
<i>MSSS</i>	<i>Ministère de la Santé et des Services sociaux</i>
<i>Régie régionale</i>	<i>Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue</i>
<i>RRSSSAT</i>	<i>Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue</i>
<i>RSSSAB</i>	<i>Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales</i>
<i>SOC</i>	<i>Soutien aux organismes communautaires</i>
<i>YAPP</i>	<i>Y'a personne de parfait</i>

## LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Estimation de la population de moins de 18 ans selon trois groupes d'âges et selon le sexe pour les municipalités régionales de comté de l'Abitibi-Témiscamingue en 2000*
- Annexe 2 Écarts entre les ressources en 2000-2001 et les ressources requises en référence à l'offre minimale de services de base en CLSC aux enfants de moins de 18 ans et à leur famille*
- Annexe 3 Ressources non médicales des services externes de psychiatrie et de santé mentale oeuvrant auprès des moins de 18 ans selon les municipalités régionales de comté (Nombre de postes équivalents à temps complet en date de mars 2001)*
- Annexe 4 Intervenants (postes équivalents à temps complet - ETC) auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement dans les commissions scolaires francophones de l'Abitibi-Témiscamingue en 2000-2001*
- Annexe 5.1 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour l'Abitibi-Témiscamingue selon les dispensateurs 2000-2001*
- Annexe 5.2 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour la municipalité régionale de comté du Témiscamingue 2000-2001*
- Annexe 5.3 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda 2000-2001*
- Annexe 5.4 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest 2000-2001*
- Annexe 5.5 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour la municipalité régionale de comté d'Abitibi 2000-2001*
- Annexe 5.6 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or 2000-2001*
- Annexe 5.7 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour le volet régional 2000-2001*
- Annexe 5.8 Programme enfance, jeunesse et famille, répartition des dépenses pour l'Abitibi-Témiscamingue selon les municipalités régionales de comté 2000-2001*
- Annexe 6 Estimation des dépenses en CLSC pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans et leur famille en lien avec un problème d'adaptation sociale selon les centres d'activités, les programmes et les établissements en 2000-2001*
- Annexe 7.1 Estimation des coûts directs nets attribués aux services internes de réadaptation par le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue pour la clientèle régionale en 2000-2001*

*Annexe 7.2 Estimation des coûts directs nets attribués aux services internes de  
réadaptation par le CR La Maison pour les jeunes en difficulté d'adaptation  
en 2000-2001*

## **INTRODUCTION**

Le *Portrait des ressources pour les enfants, les jeunes et leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale* pour l'Abitibi-Témiscamingue fait suite au portrait de la clientèle et des services produit pour chacune des municipalités régionales de comté (MRC) et pour la région. Ces documents s'inscrivent dans la démarche en cours pour revoir l'organisation des services du programme enfance, jeunesse et famille en tenant compte des services offerts dans les autres programmes du réseau de la santé et des services sociaux et dans les autres secteurs associés au développement des enfants et des jeunes.

Ce document présente donc les ressources humaines et financières affectées aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans ainsi qu'à leur famille, afin de soutenir leur développement et plus spécifiquement leur adaptation sociale. Ces ressources sont utilisées pour les services offerts soit en promotion, en prévention, en protection ou en traitement. Des ressources sont consacrées spécifiquement aux enfants de moins de 5 ans, à ceux de 5 à 11 ans et aux jeunes de 12 à 17 ans.

Les dispensateurs de services considérés dans le programme enfance, jeunesse et famille sont des organismes communautaires, les établissements ayant une mission de Centre local de services communautaires (CLSC), le Centre jeunesse et le Centre de réadaptation (CR) La Maison. Il sera aussi question des ressources spécialisées en milieu scolaire, en santé mentale et en toxicomanie ainsi qu'auprès des communautés autochtones en fonction des données disponibles pour l'année 2000-2001.

Ce portrait se divise en deux grands chapitres, le premier portant sur les ressources humaines et le deuxième sur les ressources financières. Chacun des chapitres décrit à tour de rôle les ressources accessibles dans les MRC et les ressources à vocation régionale.

Il n'a malheureusement pas été possible de décortiquer les ressources en référence à chacune des quatre grandes fonctions déjà énoncées (promotion, prévention,

protection, traitement). Ainsi, des ressources en CLSC interviennent à la fois en prévention et en traitement. Néanmoins, on distingue les ressources communautaires, celles pour les services de base en CLSC et celles pour les services spécialisés selon qu'il s'agisse d'évaluation, de suivi psychosocial et de réadaptation.

Ce bilan des ressources humaines et financières constitue donc une synthèse régionale des données disponibles quant aux intervenants et aux sommes attribués au programme enfance, jeunesse et famille au cours d'une année.

## **CHAPITRE 1**

### **RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES AUX ENFANTS, AUX JEUNES ET À LEUR FAMILLE EN LIEN AVEC DES DIFFICULTÉS D'ADAPTATION SOCIALE**

Ce chapitre porte sur les ressources humaines dédiées aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans et à leur famille en lien avec des problèmes d'adaptation sociale. Les deux premières sections présentent les ressources humaines dont dispose le secteur de la santé et des services sociaux en commençant par les intervenants localisés dans les municipalités régionales de comté (MRC) et en poursuivant avec les intervenants des services à vocation régionale. La dernière section est consacrée aux intervenants du réseau scolaire auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement.

#### **1.1 Ressources humaines du secteur de la santé et des services sociaux dans les MRC**

Les ressources humaines du secteur de la santé et des services sociaux qui sont ciblées dans les MRC concernent : les organismes communautaires du programme enfance, jeunesse et famille, les services de base en CLSC auprès de la clientèle de moins de 18 ans en lien avec des problèmes d'adaptation sociale, les services spécialisés auprès de la clientèle de moins de 18 ans qui présente des difficultés d'adaptation sociale, les services spécialisés en santé mentale et en toxicomanie auprès de la clientèle de moins de 18 ans.

##### *1.1.1 Ressources humaines des organismes communautaires considérés dans le programme enfance, jeunesse, famille*

Les organismes communautaires dispensent leurs services à l'aide de personnes qu'elles embauchent en fonction des subventions reçues de plusieurs ministères et organismes ainsi qu'à l'aide de bénévoles et de levées de fonds. Ils assurent tout de même une permanence liée à la récurrence d'une partie de leur financement. Nous commenterons brièvement les ressources humaines des organismes communautaires

compris dans le programme enfance, jeunesse, famille soit : les maisons de la famille, Pour tous les bouts de chou, le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue (en partie), le groupe Espace, les associations de grands frères et de grandes sœurs et les maisons de jeunes.

### Maisons de la famille

Cinq maisons de la famille réussissent tant bien que mal à assurer une permanence. Celles de Rouyn-Noranda, La Sarre, Amos et Val-d'Or embauchent une coordonnatrice ou un coordonnateur à temps complet. À Malartic, la coordination s'exerce à temps partiel. À Senneterre, il n'y a pour ainsi dire pas de coordonnatrice mais une animatrice.

L'animation et les diverses activités s'effectuent avec des employés dont le nombre évolue d'une année à l'autre en fonction des subventions obtenues des différents ministères et organismes. Pour appliquer le volet communautaire du programme Naître égaux – Grandir en santé, les maisons de la famille de la région embauchent des intervenants communautaires pour faire des activités avec des parents dans le but de briser l'isolement. Le nombre d'heures travaillées est en fonction de la subvention reçue (chapitre 2.1.1).

Le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) permet de rémunérer :

- une psychoéducatrice pour la stimulation précoce et une intervenante sociale pour le service de droit de visite et de sortie à la Maison de la famille de Rouyn-Noranda,
- une psychoéducatrice pour la stimulation précoce et une intervenante sociale pour le service de relevailles à la Maison de la famille d'Amos.

Le programme Y'a personne de parfait (YAPP) permet à cinq maisons de la famille (sauf celle de Senneterre) de supporter une partie des activités pour soutenir les compétences parentales.

### Pour tous les bouts de chou

À Témiscaming, l'organisme Pour tous les bouts de chou n'a pas l'appellation de maison de la famille mais se donne une mission semblable auprès des familles ayant des enfants de 0 à 6 ans.

Une éducatrice spécialisée travaille auprès des enfants et des parents en collaboration avec des intervenants du CS de Témiscaming dans le cadre du PACE. Le programme Naître égaux – Grandir en santé est appliqué un jour par semaine en 2000-2001.

### Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue

Le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue intervient auprès des personnes démunies du territoire de CLSC de Ville-Marie. Un responsable embauché à temps complet coordonne les diverses activités en 2000-2001.

Avec la subvention du programme Naître égaux – Grandir en santé, un intervenant a organisé des rencontres avec les parents. La subvention du programme YAPP est consacré aux activités de soutien aux compétences parentales.

### Espace

Le groupe Espace localisé à Val-d'Or est dévolu à la prévention des abus envers les enfants et embauche une coordonnatrice à raison de 28 heures par semaine. Des formatrices et des animatrices travaillant sur appel sont embauchées sur une base contractuelle en fonction des besoins et des disponibilités financières. En 2000-2001, elles ont fourni un total de 309 heures de travail.

Une subvention du PACE permet au groupe Espace de s'impliquer dans le projet des groupes de soutien pour les enfants et les parents de la communauté autochtone du Grand Lac Victoria, en partenariat avec le Conseil de bande.

En outre, dix militantes s'impliquent régulièrement pour diverses activités de l'organisme. En 2000-2001, le bénévolat accompli par les militantes totalise 1 106 heures.<sup>1</sup>

### Associations des grands frères et des grandes sœurs

Les trois associations des grands frères et des grandes sœurs de la région, localisées à Rouyn-Noranda, Val-d'Or et La Sarre, ont un ou une responsable travaillant de 3 à 5 jours par semaine selon les disponibilités financières.

### Maisons de jeunes

Les dix maisons de jeunes de la région disposent chacune d'une permanence dont le temps travaillé varie. La coordination est assurée à temps complet ou à peu près pour les maisons situées à Témiscaming, Lorrainville, Rouyn-Noranda et Amos. Celles de La Sarre et Val-d'Or le font avec deux intervenants. À Malartic et à Cadillac, l'intervenant à temps complet exerce à la fois les fonctions de coordination, intervention et secrétariat. À Barraute, la coordination est assurée à temps partiel alors que la maison des jeunes de Landrienne ne dispose que d'un intervenant à temps partiel.

Le temps travaillé par les autres intervenants varie en fonction des subventions obtenues et est souvent plus important au cours de l'été.

Les maisons de jeunes font aussi appel au bénévolat dont le temps consacré au cours d'une année peut atteindre plus de 2000 heures pour quelques-unes d'entre elles.

---

1. ESPACE VAL-D'OR, *Rapport annuel d'activités 2000-2001*, p. 6-7.

### Projet Jeunesse St-Michel

Cet organisme, situé à Rouyn-Noranda et s'adressant aux jeunes de 12 à 17 ans pour leur donner une expérience de travail, dispose d'un responsable à temps complet qui s'occupe à la fois de la Fraternité St-Michel oeuvrant auprès des personnes démunies.

Les activités sont nettement plus importantes au cours de la période estivale. Des intervenants sont alors embauchés à l'aide des subventions obtenues.

#### *1.1.2 Ressources humaines des services de base en CLSC à la clientèle de moins de 18 ans en lien avec des problèmes d'adaptation sociale*

Les intervenants auprès de la clientèle de moins de 18 ans et de leur famille pour les services de la mission CLSC ayant un lien avec des problèmes d'adaptation sociale comprennent essentiellement des intervenants psychosociaux, des éducateurs, des auxiliaires familiales, des orthophonistes, des organisateurs communautaires et des infirmières. Le panier de services et de ressources identifiés par l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec<sup>2</sup> constitue une offre minimale, un plancher pour les services de base en CLSC. Nous y faisons référence pour analyser les ressources humaines en 2000-2001 en termes de ratios par rapport à la population des territoires.

Il est à noter que les taux identifiés par l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec ne s'appliquent pas aux particularités des communautés autochtones pour lesquelles les services de santé et les services sociaux sont financés en bonne partie par le gouvernement fédéral. C'est pourquoi les ressources qui les desservent sont comptées et analysées de façon distincte. Les populations de référence pour calculer les taux de chaque MRC (annexe 1) ne comprennent donc pas les résidents des communautés autochtones.

---

2. ASSOCIATION DES CLSC ET DES CHSLD DU QUÉBEC, *Allons à l'essentiel Offre minimale de services de base en CLSC aux familles, aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans*, avril 2001, p. 58.

### Intervenants psychosociaux

Comme l'indique l'annexe 2, l'Abitibi-Témiscamingue compte 22,51 postes ETC d'intervenants psychosociaux en 2000-2001 pour les services en CLSC. Ce nombre inclut les intervenants en milieu scolaire et se répartit ainsi selon les groupes d'âge :

- 4,16 postes pour les enfants de moins de 5 ans,
- 7,67 postes pour les enfants de 5 à 11 ans,
- 10,68 postes pour les jeunes de 12 à 17 ans.

En appliquant les taux déterminés par l'Association des CLSC et des CHSLD en référence à l'offre minimale des services de base en CLSC, les ressources psychosociales requises dans la région totalisent 54,83 postes ETC pour les moins de 18 ans. Ces postes se répartissent ainsi selon les groupes d'âge :

- 10,15 postes pour les enfants de moins de 5 ans (taux de 1,19 pour 1 000),
- 23,64 postes pour les enfants de 5 à 11 ans (taux de 1,62 pour 1 000),
- 21,04 postes pour les jeunes de 12 à 17 ans (taux de 1,62 pour 1 000).

En référence à ces taux, il manque donc au minimum 32,32 postes ETC d'intervenants psychosociaux dans la région en 2000-2001, dont :

- 5,99 postes pour la clientèle de moins de 5 ans, soit 2,11 dans la Vallée-de-l'Or, 1,47 dans la MRC Rouyn-Noranda, 1,02 au Témiscamingue (dont 0,88 dans le territoire de CLSC de Ville-Marie et 0,14 à Témiscaming), 0,96 dans la MRC Abitibi, 0,43 en Abitibi-Ouest.
- 15,97 postes pour la clientèle de 5 à 11 ans, soit 4,98 dans la MRC Rouyn-Noranda, 4,86 dans la Vallée-de-l'Or<sup>3</sup>, 2,66 dans la MRC Abitibi, 2,40 en Abitibi-Ouest, 1,07 au Témiscamingue (dont 0,97 dans le territoire de CLSC de Ville-Marie<sup>4</sup> et 0,10 à Témiscaming).
- 10,36 postes pour la clientèle de 12 à 17 ans, soit 3,68 dans la Vallée-de-l'Or<sup>5</sup>, 2,74 dans la MRC Rouyn-Noranda, 2,12 en Abitibi-Ouest, 1,26 au Témiscamingue (dont 1,05 dans le territoire de CLSC de Ville-Marie et 0,21 à Témiscaming), 0,56 dans la MRC Abitibi.

- 
3. On peut réduire l'écart à 4,66 postes étant donné que 0,20 poste d'éducateur est dévolu à ce groupe d'âge alors qu'il pourrait s'agir d'un intervenant psychosocial.
  4. Au cours de 2001-2002, l'équivalent de 0,36 poste ETC (18 000 \$) a été ajouté à l'intervention en milieu scolaire (montant provenant de la Régie régionale). Ceci réduit l'écart à 0,61 poste.
  5. On peut réduire l'écart à 2,88 postes étant donné que 0,80 poste d'éducateur est dévolu à ce groupe d'âge alors qu'il pourrait s'agir d'un intervenant psychosocial.

### Éducateurs

Très peu d'éducateurs travaillent auprès des moins de 18 ans dans les services de mission CLSC en région. En 2000-2001, on retrouve 3,0 postes ETC d'éducateurs et 0,2 poste ETC d'ergothérapeute, sans compter les 2,2 postes ETC embauchés avec les subventions du PACE (annexe 2). Ces postes se répartissent ainsi selon les groupes d'âge :

- ⊗ 2,20 postes ETC pour la clientèle de moins de 5 ans, en distinguant les 2,20 postes ETC du PACE et sans compter le montant octroyé à une ressource privée de Val-d'Or (0,27 poste ETC),
- ⊗ 0,20 poste ETC pour la clientèle de 5 à 11 ans à Val-d'Or,
- ⊗ 0,80 poste ETC pour la clientèle de 12 à 17 ans à Val-d'Or.

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec n'a identifié un minimum de services requis qu'auprès des enfants de moins de 5 ans, selon un taux de 1,05 pour 1 000. En appliquant ce taux à la population de moins de 5 ans en Abitibi-Témiscamingue, on obtient 8,95 postes ETC requis. L'écart avec les ressources existantes en 2000-2001 est de 6,75 postes ETC, sans compter les 2,20 postes ETC du PACE et 0,27 poste pour la ressource privée à Val-d'Or. L'écart se distribue ainsi dans chacune des MRC :

- ⊗ 2,39 postes sans compter 0,80 poste pour le PACE et la ressource privée (0,27 poste) dans la Vallée-de-l'Or,
- ⊗ 2,11 postes dans la MRC Rouyn-Noranda,
- ⊗ 0,95 poste dans la MRC Abitibi,
- ⊗ 0,84 poste au Témiscamingue dont 0,57 dans le territoire de CLSC de Ville-Marie (sans compter 0,80 poste pour le PACE) et 0,27 à Témiscaming,
- ⊗ 0,46 poste en Abitibi-Ouest sans compter 0,60 poste pour le PACE.

### Auxiliaires familiales

Les ressources en CLSC auprès de la clientèle de moins de 18 ans et leur famille comptent très peu d'auxiliaires familiales dans la région, soit l'équivalent de 0,50 poste en 2000-2001. Seuls les établissements des MRC Abitibi (0,40 poste ETC) et Rouyn-Noranda (0,10 poste ETC) en identifient (annexe 2).

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec détermine comme minimum un taux de 0,13 pour 1 000 enfants de moins de 5 ans, sans en ajouter pour les familles des enfants plus âgés. Il en résulte un total de 1,12 poste requis pour la région.

L'écart avec les ressources en 2000-2001 est donc de 0,62 poste ETC qui se distribue ainsi selon les MRC :

- ⊗ un manque de 0,30 poste dans la MRC de la Vallée-de-l'Or,
- ⊗ un manque de 0,24 poste dans la MRC Rouyn-Noranda,
- ⊗ un manque de 0,16 poste dans la MRC Abitibi-Ouest,
- ⊗ un manque de 0,13 poste au Témiscamingue dont 0,10 poste dans le territoire de CLSC de Ville-Marie et 0,03 poste à Témiscaming,
- ⊗ 0,21 poste au dessus du minimum dans la MRC Abitibi.

### Orthophonistes

Les orthophonistes comptent 7,05 postes ETC dans les établissements de la région ayant une mission CLSC en 2000-2001 (annexe 2) et leurs interventions sont concentrées auprès des enfants de moins de 5 ans. Ces postes se répartissent de la façon suivante selon les MRC :

- ⊗ 2,00 postes dans la MRC de la Vallée-de-l'Or,
- ⊗ 2,00 postes dans la MRC Rouyn-Noranda,
- ⊗ 1,00 poste pour la clientèle francophone du Témiscamingue (au CS Sainte-Famille), 0,03 pour la clientèle anglophone de moins de 5 ans et 0,02 pour celle de 5 à 11 ans au CS de Témiscaming,
- ⊗ 1,00 poste dans la MRC Abitibi,
- ⊗ 1,00 poste en Abitibi-Ouest.

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec ne détermine comme minimum auprès de la clientèle de moins de 5 ans que des services préventifs avec un taux de 0,34 pour 1 000. Or, les services en région incluent le traitement étant donné l'absence d'orthophonistes dans les centres hospitaliers. En appliquant le taux de l'Association des CLSC et des CHSLD, les ressources requises en prévention auprès

des enfants de 0 à 4 ans totalisent 2,90 postes ETC dans la région. Sur les 7,03 postes disponibles pour ce groupe d'âge dans la région en 2000-2001, il reste donc 4,13 postes ETC qu'on pourrait attribuer au traitement de la clientèle.

### Organisateurs communautaires

L'intervention communautaire auprès de la population de moins de 18 ans et de leur famille fait partie du contour financier du programme enfance, jeunesse et famille, en référence à l'estimation annuelle du temps consacré à cette clientèle par les intervenants en place dans les établissements<sup>6</sup>.

Dans la région, les organisateurs communautaires consacrent l'équivalent de 2,90 postes pour la population de moins de 18 ans et leur environnement. La répartition par groupe d'âge n'a pas été possible pour les établissements du territoire de CLSC de Ville-Marie et de la MRC Abitibi. L'annexe 2 reproduit les estimations par groupe d'âge pour les autres territoires. Il est à noter qu'il n'y a pas d'organisateur communautaire à Témiscaming<sup>6</sup>.

Le taux déterminé par l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec pour les ressources requises en intervention communautaire est de 0,14 pour 1 000 tant pour la clientèle de moins de 5 ans que celles de 5 à 11 ans et de 12 à 17 ans. En appliquant ce taux à la population régionale de moins de 18 ans en 2000, on obtient 5,04 postes ETC requis.

En 2000-2001, il manquerait donc au moins 2,14 postes ETC qui se répartissent ainsi selon les MRC :

- 0,90 poste dans la MRC Rouyn-Noranda,
- 0,47 poste dans la MRC Abitibi,
- 0,43 poste dans la MRC de la Vallée-de-l'Or,

---

6. Toutefois, un montant est réservé au travail de milieu pour le programme Naître égaux – Grandir en santé au CS de Témiscaming.

- ☉ 0,28 poste au Témiscamingue dont 0,15 dans le territoire de CLSC de Ville-Marie et 0,13 à Témiscaming,
- ☉ 0,06 poste en Abitibi-Ouest.

### Infirmières

Les ressources infirmières ne sont financées qu'en partie dans le cadre du programme enfance, jeunesse et famille en Abitibi-Témiscamingue, soit pour le programme Naître égaux – Grandir en santé. Toutefois, étant donné le rôle que les infirmières jouent auprès des enfants, des jeunes et de leur famille en termes de promotion de la santé et du bien-être et de prévention des problèmes d'adaptation sociale, il est important de situer les ressources humaines qu'elles représentent.

Dans la région, on dénombre 43,14 postes ETC d'infirmières oeuvrant auprès de la clientèle de moins de 18 ans, soit en santé parentale et infantile ou en milieu scolaire. Ces postes se répartissent ainsi selon les groupes d'âge :

- ☉ 23,42 postes pour la clientèle de moins de 5 ans,
- ☉ 11,52 postes pour la clientèle de 5 à 11 ans,
- ☉ 8,20 postes pour la clientèle de 12 à 17 ans.

Le tableau qui suit présente le nombre de postes ETC par MRC ainsi que le taux par 1 000 selon les groupes d'âge en 2000-2001.

Territoires	0-4 ans		5-11 ans		12-17 ans	
	N <sup>bre</sup>	Taux	N <sup>bre</sup>	Taux	N <sup>bre</sup>	Taux
MRC Témiscamingue	2,90	2,93	2,50	1,58	1,60	1,01
- Territoire de CLSC de Ville-Marie	2,00	2,71	2,20	1,81	1,30	1,03
- Territoire de CLSC de Témiscaming	0,90	3,56	0,30	0,82	0,30	0,95
MRC Rouyn-Noranda	7,50	2,91	2,52	0,61	2,20	0,67
MRC Abitibi-Ouest	3,62	3,02	2,00	0,95	1,60	0,74
MRC Abitibi	4,10	2,78	2,20	0,87	1,30	0,59
MRC Vallée-de-l'Or	5,30	2,33	2,30	0,56	1,50	0,40
- Point de services de Val-d'Or	3,80	N.D.	1,80	N.D.	0,80	N.D.
- Point de services de Malartic	0,70	N.D.	0,50	N.D.	0,30	N.D.
- Point de services de Senneterre	0,80	N.D.	0,00	N.D.	0,40	N.D.
<b>Total</b>	<b>23,42</b>	<b>2,75</b>	<b>11,52</b>	<b>0,80</b>	<b>8,20</b>	<b>0,63</b>

N.D. : Non disponible.

Le taux d'infirmières agissant auprès de la population de moins de 5 ans est de 2,75 pour 1 000 dans l'ensemble de la région. Dans les MRC de la région, les taux varient d'un minimum de 2,33 pour 1 000 dans la Vallée-de-l'Or à un maximum de 3,02 en Abitibi-Ouest.

La région enregistre un taux de 0,80 poste d'infirmière pour 1 000 enfants de 5 à 11 ans, le minimum (0,56) revenant encore à la Vallée-de-l'Or et le maximum (1,58) au Témiscamingue.

Les jeunes de 12 à 17 ans connaissent un taux régional de 0,63 pour 1 000, avec un minimum de 0,40 pour 1 000 dans la Vallée-de-l'Or et un maximum de 1,01 pour 1 000 au Témiscamingue.

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec a fixé un taux pour chacun des trois groupes d'âge en référence à des objectifs de résultats quant au pourcentage de clientèle rejointe. Ainsi, le taux d'infirmières pour les enfants de moins de 5 ans et leur famille est de 1,50 pour 1 000 avec les objectifs :

- ☉ d'atteindre 75 % de la clientèle à vacciner alors qu'en région, la proportion est de plus de 90 %,
- ☉ de rejoindre 85 % des femmes enceintes d'un premier enfant (primipares) alors qu'en région, la proportion est de plus de 90 %,
- ☉ de rejoindre 50 % de la clientèle visée pour le programme Naître égaux – Grandir en santé alors qu'en région, la proportion est de plus de 90 %.

Ces constatations expliquent en bonne partie l'écart entre les ressources infirmières requises selon les objectifs fixés par l'Association des CLSC et des CHSLD et les ressources présentes dans la région auprès de la clientèle de moins de 5 ans : 12,78 postes ETC au lieu de 23,42 ce qui donne un écart de 10,64 postes en 2000-2001.

Le taux déterminé par l'Association des CLSC et des CHSLD pour les infirmières travaillant auprès des enfants de 5 à 11 ans et leur famille est de 0,46 pour 1 000 avec, entre autres, l'objectif de desservir la clientèle en milieu scolaire. Le fait que la région compte un grand nombre de petites écoles primaires dispersées sur un vaste territoire en milieu rural explique en partie l'écart observé entre les ressources requises selon le taux de l'Association des CLSC et des CHSLD, soit 6,67 postes, et les ressources de la région, soit 11,52 postes ETC, ce qui donne un écart de 4,85 postes en 2000-2001. D'ailleurs, l'annexe 2 permet de constater que les territoires ayant un milieu rural plus important, toutes proportions gardées, présentent un écart plus grand avec les ressources minimales requises : territoire de CLSC de Ville-Marie (1,64), MRC Abitibi (1,04) et Abitibi-Ouest (1,03).

Les ressources infirmières auprès de la clientèle de 12 à 17 ans requièrent un taux de 0,34 pour 1 000 selon l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, avec entre autres l'objectif d'atteindre 70 % de la clientèle à vacciner en Secondaire III, alors que la couverture vaccinale dans la région est d'environ 95 %. En outre, la petite taille des écoles secondaires peut expliquer en partie l'écart observé entre les ressources requises selon le taux de l'Association des CLSC et des CHSLD et les ressources présentes dans la région : 4,43 postes au lieu de 8,20 postes ETC, soit une différence de 3,77 postes en 2000-2001.

### Ressources humaines en nutrition

Le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) permet de défrayer les coûts d'intervenants en nutrition sur une base non récurrente, coûts qui sont pris en compte dans le contour financier du programme enfance, jeunesse, famille. Les subventions consenties en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2000-2001 se traduisent de la façon suivante dans les MRC quant aux postes ETC :

- 0,40 poste dans la MRC Vallée-de-l'Or dont 0,20 à Val-d'Or et 0,20 à Senneterre,
- 0,30 poste en Abitibi-Ouest,
- 0,25 poste dans la MRC Rouyn-Noranda,
- 0,20 poste au Témiscamingue, plus spécifiquement pour le territoire de CLSC de Ville-Marie,
- 0,10 poste dans la MRC Abitibi.

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec n'identifie pas d'intervenants en nutrition parmi les ressources requises dans l'offre minimale des services de base en CLSC aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans ainsi qu'à leur famille.

### Encadrement des intervenants en CLSC auprès de la clientèle de moins de 18 ans et leur famille

L'encadrement des intervenants en CLSC auprès de la clientèle de moins de 18 ans et leur famille est assuré avec les ressources suivantes dans les MRC de la région en 2000-2001 :

- 2,5 postes ETC dans la MRC Vallée-de-l'Or,
- 1,2 poste ETC au Témiscamingue dont 1,0 au CS Sainte-Famille et 0,2 au CS de Témiscaming,
- 1,0 poste ETC dans la MRC Rouyn-Noranda,
- 0,6 poste ETC dans la MRC Abitibi-Ouest,
- 0,5 poste ETC dans la MRC Abitibi.

Il s'agit en fait des coordonnateurs des services ou leur équivalent.

Bien que l'offre minimale des services de base en CLSC fasse allusion aux coûts d'administration et de soutien, elle ne précise pas comme telle le taux des services d'encadrement requis.

### *1.1.3 Ressources humaines des services spécialisés auprès des enfants et des jeunes en difficulté d'adaptation sociale dans les MRC<sup>7</sup>*

Le Centre jeunesse dispose de six bureaux localisés en Abitibi-Témiscamingue dont un dans chaque MRC, sauf dans la Vallée-de-l'Or où il en a deux, à Val-d'Or et à Senneterre. Rappelons que les services offerts concernent la fonction de protection, en termes d'évaluation en vertu de la LPJ et de la LJC, et la fonction de traitement, incluant la réadaptation dans quatre MRC. Le CR La Maison dessert la MRC Rouyn-Noranda en ce qui a trait aux services de réadaptation en ressources intermédiaires et à l'externe. Les ressources spécialisées dans les communautés autochtones sont décrites à la section 1.1.6 du document.

#### *Ressources humaines du Centre jeunesse pour la protection et le traitement sans la réadaptation*

Voici la répartition des postes ETC en 2000-2001 selon leur attribution et les MRC (sans les ressources dans les communautés autochtones) :

---

7. Il n'est pas possible pour le moment de faire des comparaisons avec un minimum de services spécialisés à offrir. L'Association des centres jeunesse du Québec a entrepris des travaux à ce sujet.

	NOMBRE DE POSTES ETC					
	<i>Évaluation/ Orientation LPJ</i>	<i>Application mesures LPJ et LSSSS</i>	<i>Délégué à la jeunesse LJC</i>	<i>Auprès familles d'accueil</i>	<i>Multi programmes</i>	<i>Total</i>
<i>Ville-Marie</i>	1,4	3,0	0,6	1,0		6,0
<i>Témiscaming</i>					1,0	1,0
<b>MRC Témiscamingue</b>	1,4	3,0	0,6	1,0	1,0	7,0
<b>MRC Rouyn-Noranda</b>	2,0	6,0 + 1,0 surcroît	1,0	1,5		10,5 + 1,0 surcroît
<b>MRC Abitibi-Ouest</b>	2,0	5,0	1,0	1,0		9,0
<b>MRC Abitibi</b>	2,0	4,0	1,0	1,0		8,0
<b>MRC Vallée-de-l'Or</b>	3,8 + 2,5 surcroît	9,0	1,2	1,7		15,7 + 2,5 surcroît
<b>ABITIBI- TÉMISCAMINGUE</b>	11,2 <sup>8</sup> + 2,5 surcroît	27,0 + 1,0 surcroît	4,8	6,2	1,0	50,2 + 3,5 surcroît

En 2000-2001, le Centre jeunesse a mobilisé 50,2 postes ETC pour les services de protection et de traitement sans la réadaptation dans les MRC. À ces postes permanents s'ajoutent l'équivalent de 3,5 postes pour le surcroît de demandes en vertu de la LPJ. Le taux qui en résulte est de 1,5 poste pour 1000 habitants de moins de 18 ans dans l'ensemble de la région, 1,8 dans la Vallée-de-l'Or, 1,7 au Témiscamingue et en Abitibi-Ouest, 1,3 dans la MRC Abitibi et 1,2 dans la MRC Rouyn-Noranda.

En incluant les ressources consacrées au surcroît de travail, la LPJ a nécessité 13,7 postes pour l'évaluation et 28,0 postes pour l'application des mesures. Comme on peut le constater dans le tableau précédent, c'est la MRC Vallée-de-l'Or qui détient le plus grand nombre de ressources pour les services en vertu de la LPJ : 15,3 postes ETC. On retrouve 9,0 postes dans la MRC Rouyn-Noranda, 7,0 en Abitibi-Ouest, 6,0 dans la MRC Abitibi et 4,4 dans le territoire de CLSC de Ville-Marie. Le territoire de CLSC de Témiscamingue dispose d'un poste multiprogrammes, dont la majorité du temps est consacré aux services de protection.

8. Sans compter 2 postes pour supporter les équipes dans les MRC à compter d'août 2000.

Les services en vertu de la LJC utilisent 4,8 postes ETC, sans compter l'intervenant multiprogrammes de Témiscaming. La MRC Vallée-de-l'Or dispose de 1,2 poste alors que les MRC Rouyn-Noranda, Abitibi et Abitibi-Ouest détiennent chacune 1,0 poste et le territoire de CLSC de Ville-Marie a 0,6 poste.

L'intervention auprès des familles d'accueil est assurée avec 6,2 postes ETC sans compter l'intervenant multiprogrammes de Témiscaming. On retrouve 1,7 poste dans la Vallée-de-l'Or, 1,5 poste dans la MRC Rouyn-Noranda et 1,0 poste dans chacun des autres territoires.

Ressources humaines pour les services de réadaptation auprès des jeunes en difficulté d'adaptation

Le Centre jeunesse dans quatre MRC et le CR La Maison dans la MRC Rouyn-Noranda dispensent les services de réadaptation en ressource intermédiaire, en famille d'accueil, en milieu scolaire et en milieu naturel à l'aide de 23,67 postes ETC d'éducateurs en 2000-2001, ce qui représente un taux de 0,86 pour 1 000. Voici la répartition des postes selon les MRC :

Territoire	Nombre de postes ETC	Taux pour 1000 (5 à 17 ans)
MRC Vallée-de-l'Or	9,00 postes	1,14
MRC Rouyn-Noranda	5,67 postes	0,76
MRC Abitibi	4,00 postes	0,85
MRC Abitibi-Ouest	3,00 postes	0,70
MRC Témiscaming	2,00 postes	0,63

La Vallée-de-l'Or se distingue des autres MRC tant par le nombre de postes (9,00) que par un taux (1,14 pour 1 000) supérieur au taux régional. Le Témiscamingue dispose du nombre le moins élevé de postes (2,00) représentant également le taux le plus faible (0,63 pour 1 000).

#### 1.1.4 Ressources humaines des services spécialisés en santé mentale auprès de la clientèle de moins de 18 ans dans les MRC

Les services spécialisés en santé mentale sont assurés surtout par des ressources non médicales (psychologues, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, ...) pour le suivi de la clientèle, les ressources médicales se concentrant davantage sur l'évaluation.

##### Ressources humaines non médicales

Les ressources non médicales qui desservent la clientèle âgée de moins de 18 ans comptent 10,2 postes ETC en date de mars 2001, soit un taux de 0,3 pour 1 000 habitants de cet âge en Abitibi-Témiscamingue. L'annexe 3 présente la répartition des ressources selon les MRC.

Le taux le plus élevé en référence à la population revient au Témiscamingue, les 2,4 postes ETC représentant un taux de 0,6 pour 1 000. Les 2,0 postes ETC de l'Abitibi-Ouest donnent un taux de 0,4 pour 1 000. Les deux MRC les plus peuplées, Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or, ont chacune 2,6 postes ETC, soit un taux respectif de 0,3 pour 1 000. La MRC apparaissant la moins pourvue est celle d'Abitibi avec une estimation de 0,6 poste ETC et un taux de 0,1 pour 1 000.

Les psychologues comptent pour près de la moitié (4,9 postes ETC) des ressources non médicales auprès de la clientèle de moins de 18 ans. On en retrouve dans toutes les MRC selon une intensité qui varie de 2,0 postes ETC dans la MRC Rouyn-Noranda à 0,2 dans celle d'Abitibi. Les travailleurs sociaux ou les agents de relations humaines (2,5 postes ETC) sont présents dans quatre MRC (sauf en Abitibi-Ouest), dont 1,5 poste au Témiscamingue avec un jour aux deux semaines à Témiscaming. Il y a des psychoéducateurs (2,3 postes ETC) dans trois MRC : Vallée-de-l'Or (1,2), Abitibi-Ouest (1,0), Abitibi (0,1). La MRC Abitibi dispose de 0,1 poste ETC d'éducateur spécialisé et le territoire de CLSC de Ville-Marie de 0,4 poste d'ergothérapeute.

### Ressources humaines médicales

Quant aux ressources médicales intervenant auprès de la clientèle de moins de 18 ans, il y en a très peu. En fait, le Témiscamingue ne dispose d'aucune ressource, qu'il s'agisse d'un pédopsychiatre, d'un psychiatre ou d'un omnipraticien oeuvrant en santé mentale. Un pédopsychiatre est disponible à raison de : 6 jours par mois dans la MRC Rouyn-Noranda, 2 jours par mois dans la Vallée-de-l'Or en date de mars 2001 (mais 5 jours entre juillet et décembre 2001), 1 jour aux 2 mois dans la MRC Abitibi et 1 jour aux six mois en Abitibi-Ouest.

#### *1.1.5 Ressources humaines des services spécialisés en toxicomanie auprès de la clientèle de moins de 18 ans dans les MRC*

Le Centre Normand offre des services externes en toxicomanie à l'aide de ressources humaines localisées dans les cinq MRC de la région.

Des intervenants sont désignés pour intervenir plus spécifiquement auprès de la clientèle de moins de 18 ans. On dénombre 4,2 postes ETC en date de mars 2001.

Voici la répartition de ces postes dans les MRC :

• MRC Rouyn-Noranda	1,0 poste ETC
• MRC Vallée-de-l'Or	1,0 poste ETC
• MRC Abitibi	1,0 poste ETC
• MRC Abitibi-Ouest	0,6 poste ETC
• MRC Témiscamingue	0,6 poste ETC

La MRC Abitibi dispose de 1,0 poste au même titre que les deux MRC les plus peuplées, celles de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or alors que les deux autres détiennent 0,6 poste.

En fait, le Centre Normand a conclu une entente de services dans la MRC Abitibi avec la commission scolaire et le CLSC-CHSLD Les Eskers. L'implication financière des deux partenaires équivaut au paiement de 0,2 poste chacun. Par ailleurs, la

commission scolaire de la MRC Abitibi-Ouest défraie les coûts d'une intervenante en prévention des toxicomanies dans les écoles secondaires pour l'équivalent de 0,6 poste.

*1.1.6 Ressources humaines pour les services en lien avec les difficultés d'adaptation sociale des enfants et des jeunes de moins de 18 ans dans les communautés autochtones*

Le Centre jeunesse au Témiscamingue et le CSS Minokin dans les MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or offrent des services sociaux de base et spécialisés aux communautés autochtones. Ces services sont financés en grande partie par le gouvernement fédéral.

Les six communautés autochtones de la région disposent d'un agent de liaison intervenant entre autres auprès des enfants et des jeunes de moins de 18 ans et leur famille.

Des intervenants psychosociaux travaillent spécifiquement auprès de la clientèle de moins de 18 ans et de leur famille dans le cadre de la LSSSS, de la LPJ ou de la LJC.

Pour les trois communautés autochtones du Témiscamingue desservies par le Centre jeunesse, on retrouve en 2000-2001:

- 2 postes ETC et 1 poste ETC pour le surcroît de travail (intervenants psychosociaux) pour l'évaluation et l'application des mesures en vertu de la LPJ, de la LJC ainsi que le suivi en vertu de la LSSSS,
- 1 poste ETC en réadaptation (éducateur),
- 0,5 poste ETC auprès des familles d'accueil.

Dans les communautés autochtones des MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or desservies par le CSS Minokin, les ressources humaines sont les suivantes en 2000-2001 :

- 8 postes ETC d'intervenants psychosociaux pour l'évaluation et l'application des mesures en vertu de la LPJ, de la LJC ainsi que pour le suivi en vertu de la LSSSS (dont 3 pour le Lac Simon, 3 pour le Grand lac Victoria et 2 pour Pikogan),
- 1 poste ETC d'intervenant psychosocial pour l'évaluation des nouveaux signalements à la communauté du Lac Simon,

- ☉ 4 postes ETC d'éducateurs (dont 1,5 pour le Lac Simon, 1,5 pour le Grand lac Victoria et 1 pour Pikogan),
- ☉ 4 postes ETC de psychologues (dont 2 au Lac Simon, 1 au Grand Lac Victoria et 1 à Pikogan) intervenant entre autres auprès de la clientèle de moins de 18 ans,
- ☉ 3 postes ETC d'intervenants auprès des ressources de type familial pour enfants et adultes.

Il est à noter que la population de moins de 18 ans qui réside dans les communautés autochtones est moins nombreuse au Témiscamingue (388) que dans les MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or (897) au 31 décembre 2000 (annexe 1). Le taux d'intervenants psychosociaux apparaît tout de même plus élevé dans les MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or (10,0 pour 1 000) qu'au Témiscamingue (7,7 pour 1 000).

### **1.2 Ressources humaines des services spécialisés à vocation régionale pour les enfants et les jeunes en difficulté d'adaptation sociale**

Des services spécialisés pour les enfants et les jeunes en difficulté d'adaptation sociale sont disponibles sur une base régionale ou à partir de deux pôles dans la région. Cette section présente les ressources humaines de l'organisme de justice alternative en Abitibi-Témiscamingue, Référence-Jeunesse, les services régionaux en vertu de la LPJ, les services d'adoption, l'expertise à la Cour supérieure, la recherche d'antécédents et les retrouvailles qui sont sous la responsabilité du Centre jeunesse. On y décrit aussi les ressources humaines des services internes de réadaptation que dispensent le Centre jeunesse à Val-d'Or et le CR La Maison à Rouyn-Noranda.

#### **1.2.1 Ressources humaines de l'organisme Référence-Jeunesse**

En Abitibi-Témiscamingue, l'organisme Référence-Jeunesse assure le suivi des jeunes contrevenants qui lui sont référés par le Centre jeunesse pour des mesures volontaires ou ordonnées par le tribunal en vertu de la LJC. Il coordonne et gère ses services au niveau régional, à partir de Val-d'Or au moyen de 1,0 poste ETC.

Toutefois, les intervenantes sont réparties dans les cinq MRC et desservent également les communautés autochtones. Nous présentons la situation en date de mars 2001. Il

est important de noter que les heures travaillées par les intervenantes varient au cours d'une année en fonction des demandes dans chacun des territoires.

Territoires	Nombre de postes ETC
MRC Rouyn-Noranda	1,0
MRC Vallée-de-l'Or, sans Senneterre	1,5
MRC Abitibi plus Senneterre, Quévillon et Matagami	1,5
MRC Abitibi-Ouest	1,0
MRC Témiscamingue	0,5 et un intervenant sur appel pour la clientèle anglophone
Total	5,5 (sans compter l'intervenant sur appel)

### 1.2.2 Ressources humaines pour les services régionaux externes du Centre jeunesse

Le Centre jeunesse assure des services sur une base régionale ou semi-régionale. Il s'agit de certains services en vertu de la LPJ ou d'autres services spécialisés sans compter la réadaptation qui est présentée dans la sous-section suivante.

#### Services régionaux en vertu de la LPJ

La réception et le traitement des signalements se font au niveau régional à Amos à l'aide de 2 postes ETC en 2000-2001.

La révision des signalements nécessite 2 postes ETC, l'un desservant les MRC Vallée-de-l'Or et Abitibi en plus des territoires de CLSC de Quévillon et Matagami. Toutefois, les communautés autochtones des deux MRC sont desservies par le CSS Minokin. L'autre poste couvre les MRC Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Témiscamingue en incluant les communautés autochtones.

### Services à l'adoption

Les services à l'adoption sont offerts à l'aide de 1,4 poste dont :

- ⊗ 0,8 poste pour les MRC Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Témiscamingue (incluant les communautés autochtones).
- ⊗ 0,6 poste pour les MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or ainsi que les territoires de CLSC de Quévillon et Matagami. Les communautés autochtones des MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or sont desservies par le CSS Minokin.

### Expertise psychosociale à la Cour supérieure

L'expertise psychosociale à la Cour supérieure est donnée à contrat dans les MRC en fonction des demandes et des limites budgétaires.

### Recherche d'antécédents et retrouvailles

La recherche d'antécédents biologiques et les retrouvailles sont des services assurés sur une base régionale, à Amos, et financés en partie par les demandeurs. Ces services nécessitent de 0,4 à 0,6 poste ETC selon l'évolution des demandes.

#### *1.2.3 Ressources humaines des services internes de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation sociale*

Les services internes de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation sociale sont offerts par le Centre jeunesse à Val-d'Or et par le CR La Maison à Rouyn-Noranda. Ces services ont mobilisé les ressources humaines suivantes en 2000-2001, en tenant compte des placements en surnombre pour les filles au Centre jeunesse et pour les garçons au CR La Maison :

Intervenants	Centre jeunesse Postes ETC	CR La Maison Postes ETC
Éducateurs	37,50 dont 7,50 pour le surcroît	16,00 dont 4,00 pour le surcroît, le soutien à la réadaptation, le suivi familial
Chefs éducateurs	4,00	3,00
Agents d'intervention	5,60	
Gardiens de sécurité	12,60 dont 3,60 pour le surcroît	
Préposés de nuit		4,50 dont 0,5 pour le surcroît et des situations particulières
Psychologue		0,75
Autre		0,83
<b>Total</b>	<b>59,70</b>	<b>25,08</b>

La catégorie autre au CR La Maison comprend le suivi de la clientèle interne à l'école Élan (estimé à 0,5 poste ETC) et le support à l'insertion au travail (estimé à 0,33 poste ETC pour la clientèle interne).

Donc au total, les services internes de réadaptation ont nécessité près de 85 intervenants à temps complet dans la région. Au Centre jeunesse, les quatre unités régulières et l'unité pour la clientèle féminine en surnombre ont mobilisé près de 60 postes ETC, dont 37,5 postes d'éducateurs. Les trois unités du CR La Maison en plus de la clientèle masculine en surnombre ont sollicité un peu plus de 25 postes ETC dont 16 postes d'éducateurs.

La clientèle placée au Centre jeunesse a occupé l'équivalent de 52 places (à un taux de 85 %) dont 14 places pour la clientèle autochtone en 2000-2001. La clientèle placée au CR La Maison a utilisé l'équivalent de 37 places, dont 2 places pour la clientèle autochtone. En rapportant le nombre total de postes au nombre de places occupées, on obtient un taux de 1,15 poste ETC par place occupée au Centre jeunesse et 0,68 au CR La Maison. Quand on tient compte seulement des éducateurs, le taux est de 0,72 poste ETC par place occupée au Centre jeunesse et de 0,43 au CR La Maison.

### **1.3 Ressources humaines du réseau scolaire intervenant auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement**

Ce sont surtout des éducateurs ou leur équivalent et des psychologues qui sont appelés à intervenir auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement dans les écoles francophones de la région.

#### *1.3.1 Éducateurs du réseau scolaire*

En Abitibi-Témiscamingue, le réseau scolaire dénombre près de 60 postes ETC d'éducateurs pour l'année 2000-2001, dont un peu plus au niveau primaire (32,28 postes ETC) qu'au niveau secondaire (27,20 postes ETC) comme l'indique l'annexe 4.

Parmi les 32,28 postes d'éducateurs intervenant au primaire, les deux MRC les plus peuplées, celles de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda en détiennent à peu près le même nombre, soit respectivement 9,12 et 9,00. Viennent ensuite la MRC Abitibi avec 6,00 postes, l'Abitibi-Ouest avec 4,33 postes et au dernier rang, le Témiscamingue avec 3,83 postes.

Le taux qui en résulte par rapport à la population de 5 à 11 ans en 2000 est de 2,1 postes pour 1 000 enfants dans l'ensemble de la région (annexe 4). Le taux le plus élevé revient à la MRC Abitibi avec 2,3 postes pour 1000, suivie de près par les autres MRC : Rouyn-Noranda (2,2 pour 1 000), Témiscamingue (2,2 pour 1 000), Abitibi-Ouest (2,1 pour 1 000) et Vallée-de-l'Or (2,0 pour 1 000).

Parmi les 27,2 postes ETC d'éducateurs au secondaire, la MRC Rouyn-Noranda dispose du plus grand nombre, soit 10,2 postes. On en retrouve 7,0 dans la Vallée-de-l'Or, 4,0 dans la MRC Abitibi, 3,0 en Abitibi-Ouest et au Témiscamingue.

Le taux calculé en référence à la population de 12 à 17 ans en 2000 est de 2,0 postes pour 1 000 jeunes dans l'ensemble de la région. La MRC Rouyn-Noranda se distingue avec un taux nettement plus élevé, soit 3,1 pour 1 000. Les MRC Abitibi, Vallée-de-l'Or

et Témiscamingue suivent avec un taux de 1,8 pour 1 000. L'Abitibi-Ouest enregistre le taux le plus faible (1,4 pour 1 000).

### *1.3.2 Psychologues et autres intervenants du réseau scolaire auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement*

La région compte 11,2 postes ETC de psychologues en milieu scolaire au cours de l'année 2000-2001. La MRC Vallée-de-l'Or dispose de 3,2 postes. Les quatre autres MRC détiennent 2,0 postes chacune, comme l'indique l'annexe 4.

Le taux obtenu en référence à la population de 5 à 17 ans en 2000 est de 0,4 poste pour 1 000 dans l'ensemble de la région. Deux MRC présentent un taux un peu plus élevé : le Témiscamingue (0,6 pour 1 000) et l'Abitibi-Ouest (0,5 pour 1 000). Viennent ensuite les MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or avec un taux de 0,4 pour 1 000 et en dernière position, la MRC Rouyn-Noranda avec un taux de 0,3 pour 1 000.

Dans la MRC Abitibi-Ouest, on retrouve en plus un conseiller en rééducation (ETC) qui intervient auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement. Rappelons que le réseau scolaire défraie les coûts d'un intervenant en prévention des toxicomanies au secondaire à raison de 0,6 poste ETC en Abitibi-Ouest. Dans la MRC Abitibi, le réseau scolaire contribue au financement de 0,6 poste ETC en prévention des toxicomanies et en intervention précoce dans une école secondaire pour l'équivalent de 0,2 poste.

Par ailleurs, des conseillers en adaptation scolaire apportent du soutien aux enseignants pour cette clientèle. Une ressource régionale localisée à Rouyn-Noranda donne de la formation et du support aux intervenants scolaires.

## **1.4 Ressources humaines intervenant auprès des enfants et des jeunes de moins de 18 ans en lien avec un problème d'adaptation sociale en résumé**

Voici en résumé un aperçu de l'ampleur des ressources humaines intervenant auprès des enfants et des jeunes de moins de 18 ans et de leur famille dans le contexte de problèmes d'adaptation sociale au cours de l'année 2000-2001. Ces intervenants

agissent dans le cadre de la promotion, de la prévention, de la protection ou du traitement qui sont reconnus comme les quatre grandes fonctions de la gamme de services à offrir à cette clientèle.

#### 1.4.1 Ressources humaines du secteur de la santé et des services sociaux dans les MRC

##### Organismes communautaires du programme enfance, jeunesse et famille

- ⊗ Dans les six maisons de la famille et les deux autres organismes ayant une vocation familiale au Témiscamingue, le nombre d'intervenants (surtout auprès des enfants de 0 à 4 ans et de leur famille) varie en fonction des subventions reçues : Coordination (4 à temps complet et 1 à temps partiel), subvention du PACE (4 MRC), subvention du YAPP (5 MRC), Naître égaux (5 MRC).
- ⊗ Au groupe Espace (intervenant surtout auprès des 0-11 ans et leur entourage dans la MRC Vallée-de-l'Or) : la coordination est assurée 28 heures par semaine.
- ⊗ Chacune des trois associations de grands frères et de grandes sœurs (intervenant surtout auprès des 5 à 11 ans) a un responsable 3 à 5 jours par semaine (MRC Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Vallée-de-l'Or).
- ⊗ Dans les dix maisons de jeunes (12 à 17 ans), le nombre d'intervenants varie en fonction des subventions reçues : coordination ou intervention (8 à temps complet et 2 à temps partiel).
- ⊗ Le Projet jeunesse St-Michel intervient auprès des jeunes de 12 à 17 ans de la MRC Rouyn-Noranda avec un responsable à l'année et davantage d'intervenants l'été à l'aide des subventions obtenues.

##### Services de base en CLSC en lien avec des problèmes d'adaptation sociale

- ⊗ Intervenants psychosociaux : 22,5 postes ETC dans la région dont 4,2 pour les moins de 5 ans, 7,7 pour les 5 à 11 ans et 10,7 pour les 12 à 17 ans. Il en manque près de 31 selon l'offre minimale de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec dont plus de 15 pour les 5 à 11 ans, plus de 9 pour les 12 à 17 ans et près de 6 pour les moins de 5 ans.
- ⊗ Éducateurs : 2,2 postes ETC et 2,2 postes ETC avec le PACE pour les moins de 5 ans de la région (sans compter une ressource privée à Val-d'Or : 0,27 poste ETC). Il en faudrait près de 9 postes selon l'Association des CLSC et des CHSLD.

- ⊗ Auxiliaires familiales : 0,5 poste ETC seulement dans 2 MRC pour les moins de 5 ans. Il manque 0,8 poste ETC pour 4 MRC selon l'Association des CLSC et des CHSLD.
- ⊗ Orthophonistes : 7 postes ETC pour les moins de 5 ans dans la région. L'Association des CLSC et des CHSLD en prévoit 2,9 seulement pour la prévention, ce qui laisse 4,1 postes pour le traitement qui est effectué en CLSC et non en centre hospitalier dans la région.
- ⊗ Organismes communautaires : 2,9 postes ETC pour les moins de 18 ans et leur entourage dans la région. Il en manque plus de 2 postes selon l'Association des CLSC et des CHSLD.
- ⊗ Infirmières : 43,1 postes ETC dans la région dont 23,4 pour les 0 à 4 ans, 11,5 pour les 5 à 11 ans, 8,2 pour les 12 à 17 ans. L'Association des CLSC et des CHSLD en prévoit près de 24 seulement dont 12,8 pour les 0 à 4 ans, 6,7 pour les 5 à 11 ans et 4,4 pour les 12 à 17 ans. L'écart de 19 postes s'explique en bonne partie par le fait que la clientèle rejointe dans la région dépasse largement le pourcentage visé dans l'offre minimale de l'association.
- ⊗ Les ressources en nutrition auprès des familles des moins de 5 ans dans la région sont défrayées à l'aide du PCNP (1,25 poste ETC pour 5 CLSC). L'offre minimale de l'association n'y fait pas référence.

Services spécialisés pour les enfants et les jeunes en difficulté d'adaptation sociale dans les MRC

- ⊗ Services en vertu de la LPJ : 15,7 postes ETC pour l'évaluation et 28,0 pour l'application de mesures dans la région auprès de la clientèle non autochtone sans compter l'intervenant multiprogrammes de Témiscaming.
- ⊗ Services en vertu de la LJC : 4,8 postes ETC sans l'intervenant multiprogrammes de Témiscaming.
- ⊗ Services pour les familles d'accueil : 6,2 postes ETC.

Au total pour ces services du Centre jeunesse dans les MRC, 55,7 postes ETC soit un taux de 1,5 poste pour 1000 personnes de moins de 18 ans de la région, le taux le plus élevé revenant à la Vallée-de-l'Or (1,8 pour 1 000) et le moins élevé à la MRC Rouyn-Noranda (1,2 pour 1 000).

- ⊗ Services de réadaptation en ressource intermédiaire, en famille d'accueil, en milieu scolaire et en milieu naturel : 23,7 postes ETC dans la région soit un taux de 0,9 pour 1 000 jeunes de 5 à 17 ans, le maximum revenant à la Vallée-de-l'Or (1,1 pour 1 000) et le minimum au Témiscamingue (0,6 pour 1 000).

### Services spécialisés en santé mentale pour les moins de 18 ans

- ⊗ Ressources humaines non médicales : 10,2 postes ETC soit un taux de 0,3 pour 1 000 moins de 18 ans dans la région, le maximum revenant au Témiscamingue (0,6 pour 1 000) et le minimum à la MRC Abitibi (0,1 pour 1 000). Près de la moitié de ces ressources sont des psychologues (4,9 postes ETC) qu'on retrouve dans toutes les MRC.
- ⊗ Ressources humaines médicales : très peu dans la région dont aucune au Témiscamingue. Un pédopsychiatre vient à raison de quelques jours par mois dans les MRC Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or, aux deux mois dans la MRC Abitibi et aux six mois en Abitibi-Ouest.

### Services spécialisés en toxicomanie pour les moins de 18 ans

Le Centre Normand dispose d'intervenants auprès de la clientèle de moins de 18 ans pour l'équivalent de 4,2 postes dont 0,6 à 1,0 poste par MRC, 0,4 poste étant défrayé par la commission scolaire et le CLSC dans la MRC Abitibi.

### Services sociaux spécialisés pour les moins de 18 ans dans les communautés autochtones

- ⊗ Dans les trois communautés autochtones du Témiscamingue desservies par le Centre jeunesse : 3 postes ETC d'intervenants psychosociaux (taux de 7,7 pour 1 000), 1 poste d'éducateur, 0,5 poste pour les familles d'accueil.
- ⊗ Dans les trois communautés autochtones des MRC Vallée-de-l'Or et Abitibi desservies par le CSS Minokin : 9 postes ETC d'intervenants psychosociaux (taux de 10 pour 1 000), 4 postes d'éducateurs, 4 postes de psychologues intervenant en partie auprès des moins de 18 ans, 3 postes pour les ressources de type familial dont les familles d'accueil des moins de 18 ans.

#### *1.4.2 Ressources humaines à vocation régionale du secteur de la santé et des services sociaux*

### Référence Jeunesse

L'organisme régional de justice alternative répartit des intervenants dans les 5 MRC en desservant également les communautés autochtones de la région et une partie de la région Nord-du-Québec à l'aide de 5,5 postes ETC sans compter un intervenant sur appel pour la clientèle anglophone et un poste de coordination à Val-d'Or.

### Services régionaux externes en Centre jeunesse

- ⊗ Réception des signalements au niveau régional avec 2 postes ETC et révision avec 2 postes couvrant chacun une partie de la région.
- ⊗ Ressources à l'adoption : 1,4 poste dont 0,8 pour les MRC Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Témiscamingue (incluant les communautés autochtones), 0,6 poste pour les MRC Abitibi, Vallée-de-l'Or et une partie de la région Nord-du-Québec.
- ⊗ Expertise psychosociale à la Cour supérieure : à contrat dans les MRC.
- ⊗ Recherche d'antécédents et retrouvailles : 0,4 à 0,6 poste ETC au niveau régional financé en partie par les demandeurs.

### Services internes de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation sociale

- ⊗ Au Centre jeunesse : 59,7 postes ETC dont 37,5 postes d'éducateurs pour 4 unités régulières et l'unité pour les filles en surnombre, soit un taux de 1,2 poste par place occupée.
- ⊗ Au CR La Maison : 25,1 postes ETC dont 16 postes d'éducateurs pour 3 unités et les garçons en surnombre, soit un taux de 0,7 poste par place occupée.
- ⊗ Au total dans la région : près de 85 postes ETC dont plus de 53 pour les éducateurs.

#### *1.4.3 Ressources humaines du réseau scolaire pour les élèves avec des troubles de la conduite et du comportement*

- ⊗ Éducateurs : près de 60 postes ETC dont plus de 32 au primaire et plus de 27 au secondaire. Toutes proportions gardées, la MRC Rouyn-Noranda dispose de plus d'éducateurs au secondaire que les autres MRC.
- ⊗ Psychologues : 11,2 postes ETC intervenant au primaire et au secondaire.
- ⊗ Intervenant en prévention des toxicomanies dans les MRC Abitibi-Ouest (0,6 poste défrayé par le réseau scolaire) et Abitibi (l'intervenant du Centre Normand défrayé en partie par le réseau scolaire – 0,2 poste).

## CHAPITRE 2

### **RESSOURCES FINANCIÈRES DÉDIÉES AU PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE**

Les dépenses attribuées au programme enfance, jeunesse et famille dans la région en 2000-2001 atteignent 24,6 millions de dollars, en incluant les coûts pour les services de soutien, administratifs et techniques dans les établissements concernés. Ce montant représente 10 % de l'ensemble des dépenses régionales pour la santé et les services sociaux, sans celles relevant de la Régie de l'assurance maladie du Québec ni celles de la Régie régionale (y compris la Direction de la santé publique).

Le contour financier du programme enfance, jeunesse et famille englobe les sommes dévolues aux organismes communautaires par le secteur de la santé et des services sociaux ainsi que les dépenses pour des services de base en CLSC, pour les services spécialisés du Centre jeunesse et du CR La Maison à vocation locale (MRC) ou régionale. Le contour ne comprend pas les dépenses défrayées par le gouvernement fédéral pour les services aux communautés autochtones, mais nous y faisons allusion dans le chapitre. En outre, les ressources financières attribuées dans les MRC aux services à la clientèle de moins de 18 ans sont estimées pour le programme santé mentale. Cela n'a pas été possible pour le programme toxicomanie.

La première partie du chapitre présente les coûts des services offerts dans chacune des MRC et la seconde partie est réservée aux coûts des services à vocation régionale.

#### **2.1 Ressources financières du programme enfance, jeunesse et famille dans les MRC**

Au total, on estime que l'Abitibi-Témiscamingue a dépensé près de 13,4 millions de dollars pour les services du programme enfance, jeunesse et famille dans les MRC en 2000-2001, en incluant les services de soutien, administratifs et techniques des établissements. Cette somme comprend les subventions accordées aux organismes communautaires par le réseau de la santé et des services sociaux, les dépenses en

CLSC allouées à ce programme, les dépenses du Centre jeunesse dans les MRC et les dépenses du CR La Maison dans la MRC Rouyn-Noranda.

### *2.1.1 Subventions du réseau de la santé et des services sociaux aux organismes communautaires*

Les organismes communautaires en action dans une MRC et considérés dans le programme enfance, jeunesse et famille sont les maisons de la famille ou leur équivalent, le groupe Espace, les associations de grands frères et de grandes sœurs, les maisons de jeunes et le Projet Jeunesse St-Michel.

En 2000-2001, ils ont reçu 1 053 570 \$ dont :

- 665 500 \$ du programme de soutien aux organismes communautaires (SOC),
- 110 000 \$ dans le cadre d'une entente de services pour le programme Naître égaux – Grandir en santé,
- 278 570 \$ pour des projets ponctuels (indiqués aux annexes 5.1 à 5.6).

Cette somme représente 4 % de l'ensemble des dépenses du programme dans la région.

### *Maisons de la famille et autres organismes à vocation familiale*

Les six maisons de la famille et les deux autres organismes à vocation familiale (Pour tous les bouts de chou et le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue) reçoivent des contributions provenant principalement du SOC et du programme Naître égaux - Grandir en santé. Les autres sources de financement sont des subventions non récurrentes issues du PACE (programme fédéral d'action communautaire pour les enfants dont les subventions sont révisées aux trois ans), du YAPP (programme Y'a personne de parfait), de la Régie régionale ou du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Le tableau qui suit présente les montants reçus en 2000-2001 selon l'organisme concerné et la source de financement.

<i>Organisme</i>	<i>Montants récurrents en 2000-2001</i>	<i>Montants non récurrents en 2000-2001</i>
Maison de la famille d'Amos	SOC 27 775 \$ Naître égaux 16 585 \$	PACE 66 242 \$ YAPP 5 000 \$ Action concertée 8 863 \$
<i>Sous-total</i>	<i>44 360 \$</i>	<i>80 105 \$</i>
Maison de la famille de La Sarre	SOC 34 702 \$ Naître égaux 17 424 \$	YAPP 2 500 \$ Action concertée 8 193 \$
<i>Sous-total</i>	<i>52 126 \$</i>	<i>10 693 \$</i>
Maison de la famille de Rouyn-Noranda	SOC 32 593 \$ Naître égaux 31 688 \$	PACE 71 555 \$ YAPP 2 500 \$ Action concertée 14 507 \$
<i>Sous-total</i>	<i>64 281 \$</i>	<i>88 562 \$</i>
Maison de la famille de Val-d'Or	SOC 18 641 \$ Naître égaux 19 615 \$	YAPP 4 000 \$ Action concertée 10 394 \$
<i>Sous-total</i>	<i>38 256 \$</i>	<i>14 394 \$</i>
Maison de la famille de Malartic	SOC 14 798 \$ Naître égaux 4 430 \$	YAPP 2 500 \$ Action concertée 2 370 \$
<i>Sous-total</i>	<i>19 228 \$</i>	<i>4 870 \$</i>
Maison de la famille de Senneterre	SOC 3 574 \$ Naître égaux 3 448 \$	Action concertée 1 662 \$
<i>Sous-total</i>	<i>7 022 \$</i>	<i>1 662 \$</i>
Pour tous les bouts de chou de Témiscaming	SOC 1 161 \$ Naître égaux 6 098 \$	PACE 13 718 \$ Action concertée 3 946 \$ Loi 160 8 000 \$
<i>Sous-total</i>	<i>7 259 \$</i>	<i>25 664 \$</i>
Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue	SOC 3 756 \$ Naître égaux 10 712 \$	YAPP 2 500 \$ Action concertée 5 063 \$
<i>Sous-total</i>	<i>14 468 \$</i>	<i>7 563 \$</i>
<i>Abitibi-Témiscamingue</i>	<i>SOC 137 000 \$</i> <i>Naître égaux 110 000 \$</i>	<i>PACE 151 515 \$</i> <i>YAPP 19 000 \$</i> <i>Action concertée 54 998 \$</i> <i>Loi 160 8 000 \$<sup>9</sup></i>
<i>Total</i>	<i>247 000 \$</i>	<i>233 513 \$</i>

Au total, les organismes communautaires à vocation familiale énumérés dans le tableau précédent ont reçu 247 000 \$ de façon récurrente, dont 137 000 \$ dans le cadre du SOC et 110 000 \$ dans le cadre du programme Naître égaux – Grandir en santé. Les deux MRC les plus peuplées enregistrent des montants semblables : 64 506 \$ pour la MRC Vallée-de-l'Or et 64 281 \$ pour la MRC Rouyn-Noranda.

9. Somme versée à la suite du conflit de travail opposant les infirmiers et infirmières au gouvernement du Québec.

Le PACE investit un total de 151 515 \$ dans trois MRC, dont la plus grande partie à Rouyn-Noranda (71 555 \$) et à Amos (66 242 \$). Le programme YAPP distribue 19 000 \$ dans les cinq MRC, les montants variant de 5 000 \$ à 2 500 \$. Pour accroître les services communautaires du programme Naître égaux – Grandir en santé, le fonds régional Action concertée a été mis à contribution en 2000-2001 avec un montant de 54 998 \$ répartis entre les MRC en référence aux naissances.

Par ailleurs, la maison de la famille d'Amos a reçu une subvention de 10 000 \$ en prévention des toxicomanies au cours de l'année 2000-2001. Cette somme n'est pas considérée dans le programme enfance, jeunesse et famille.

### Espace

Le SOC verse au groupe Espace un montant de 82 000 \$, dont un ajout de 37 000 \$ provenant du MSSS en 2000-2001.

Le projet pour la prévention des abus auprès des enfants de la communauté autochtone du Grand-Lac-Victoria est subventionné par le PACE pour un montant de 21 557 \$. Par ailleurs, le groupe Espace a obtenu 8 000 \$ des sommes allouées dans le cadre de la Loi 160.

### Associations des grands frères et des grandes sœurs

Les trois associations des grands frères et des grandes sœurs de la région reçoivent un total de 20 000 \$ dans le cadre du SOC, dont :

- 8 000 \$ dans la MRC Rouyn-Noranda,
- 7 000 \$ dans la MRC Abitibi-Ouest,
- 5 000 \$ dans la MRC Vallée-de-l'Or.

Le seul autre montant versé par le réseau de la santé et des services sociaux en 2000-2001 provient de la Régie régionale pour un projet ponctuel de jumelage avec deux écoles primaires dans la MRC Vallée-de-l'Or (10 000 \$).

Maisons de jeunes et Projet Jeunesse St-Michel

Le réseau de la santé et des services sociaux contribue au financement des maisons de jeunes avec le programme SOC. En 2000-2001, le MSSS a ajouté 67 500 \$, dont 7 500 \$ aux maisons déjà financées dans le cadre du SOC et 15 000 \$ à la maison des jeunes de Barraute. Sur les dix organismes reconnus comme maisons de jeunes dans la région, deux ne sont pas financés par le SOC, celui de Cadillac dans la MRC Rouyn-Noranda et celui de Landrienne dans la MRC Abitibi.

Le tableau qui suit présente la répartition du financement des maisons de jeunes selon les MRC dans le cadre du SOC.

<i>MRC et organismes</i>	<i>2000-2001</i>
<b>MRC Abitibi</b>	<b>62 500 \$</b>
<i>Maison des jeunes d'Amos</i>	<i>47 500 \$</i>
<i>Maison des jeunes de Barraute</i>	<i>15 000 \$</i>
<i>Maison des jeunes de Landrienne</i>	<i>0 \$</i>
<b>MRC Abitibi-Ouest</b>	<b>57 500 \$</b>
<i>Maison des jeunes de La Sarre</i>	<i>57 500 \$</i>
<b>MRC Rouyn-Noranda</b>	<b>57 500 \$</b>
<i>Maison de Rouyn-Noranda</i>	<i>57 500 \$</i>
<i>Maison de Cadillac</i>	<i>0 \$</i>
<b>MRC Vallée-de-l'Or</b>	<b>110 000 \$</b>
<i>Maison des jeunes de Val-d'Or</i>	<i>57 500 \$</i>
<i>Maison des jeunes de Malartic</i>	<i>52 500 \$</i>
<b>MRC Témiscamingue</b>	<b>115 000 \$</b>
<i>Maison du Témiscamingue (décentralisée)</i>	<i>57 500 \$</i>
<i>Maison de Témiscaming (Liaison 12-18)</i>	<i>57 500 \$</i>
<b>Total</b>	<b>402 500 \$</b>

On peut constater que le financement des maisons de jeunes dans la région ne suit pas la proportion de la population des jeunes de 12 à 17 ans dans les MRC. Le Témiscamingue connaît le financement le plus élevé alors que la population de 12 à 17 ans y est la moins nombreuse (annexe 1).

En outre, on observe un écart entre les deux MRC les plus peuplées, celle de la Vallée-de-l'Or recevant un montant supérieur à celle de Rouyn-Noranda. Toutefois, cette différence se réduit quand on ajoute à la MRC Rouyn-Noranda le montant accordé par le SOC (24 000 \$) au Projet Jeunesse St-Michel, organisme qui n'est toutefois pas une maison des jeunes.

Par ailleurs, la maison des jeunes de Cadillac a reçu un montant non récurrent de 2 000 \$ du MSSS.

En 2000-2001, des montants ont été versés par la Direction de la santé publique à la Régie régionale pour des projets ponctuels en prévention des toxicomanies : 14 152 \$ à la maison des jeunes de Val-d'Or, 11 945 \$ à la maison des jeunes du Témiscamingue, 8 300 \$ à celle de Landrienne et 6 200 \$ à celle de Barraute, toutes deux dans la MRC Abitibi. Ces sommes ne sont pas considérées dans le programme enfance, jeunesse et famille.

#### Comités de jeunes en milieu rural

Des comités de jeunes en milieu rural ont reçu une subvention de la Direction de la santé publique à la Régie régionale pour un projet ponctuel en prévention des toxicomanies en 2000-2001 : 5 000 \$ dans la MRC Rouyn-Noranda, 5 200 \$ à Launay dans la MRC Abitibi et 700 \$ à Duparquet en Abitibi-Ouest. Ces sommes ne sont pas comptées dans le programme enfance, jeunesse et famille.

#### Prévention en toxicomanie auprès des jeunes par d'autres organismes communautaires

Des organismes communautaires intervenant principalement en toxicomanie ont obtenu une subvention de la Direction de la santé publique à la Régie régionale en 2000-2001 pour la prévention des toxicomanies auprès de jeunes de moins de 18 ans. Il s'agit du Groupe de soutien Domrémy à Val-d'Or (24 407 \$), du Manoir du chemin pour la sobriété à Senneterre (15 000 \$) et de la Maison du Compagnon à La Sarre

(15 000 \$). Ces montants ne sont pas compris dans le programme enfance, jeunesse et famille.

### Travail de rue

Le travail de rue n'a pas été intégré au contour du programme enfance, jeunesse et famille, étant donné qu'une bonne partie de la clientèle desservie a 18 ans ou plus.

Notons tout de même que la Régie régionale alloue 245 000 \$ au travail de rue, dont 70 000 \$ dans les MRC Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or et 35 000 \$ dans les autres. De plus, une somme non récurrente de 50 000 \$ a été distribuée en 2001-2002 aux organismes fiduciaires du travail de rue au prorata de la population de 15 à 30 ans dans les MRC.

#### *2.1.2 Financement des services de base en CLSC*

Au total dans la région, on estime que 4,1 millions de dollars sont dépensés pour les services en CLSC quant au programme enfance, jeunesse et famille en 2000-2001 (en incluant les subventions du PACE et du PCNP). Les coûts identifiés représentent 17 % des dépenses globales du programme, en incluant les services de soutien, administratifs et techniques (annexe 5.1).

### Coûts des services à la clientèle

Les dépenses attribuables au programme enfance, jeunesse et famille en CLSC se répartissent dans les centres d'activités suivants en 2000-2001 sans les services de soutien, administratifs et techniques :

Montant	Centre d'activités	Précisions
1 074 505 \$	7170	Services d'éducation familiale et sociale (incluant l'orthophonie)
731 365 \$	6592	Services sociaux en milieu scolaire
153 769 \$	6562	Accueil psychosocial (part pour le programme)
599 471 \$	6510	Santé parentale et infantile (part pour Naître égaux – Grandir en santé)
232 788 \$	7122	Intervention communautaire (part pour le programme)
5 389 \$	6530	Aide à domicile
6 038 \$	6862	Orthophonie à la clientèle anglophone (à partir d'un budget spécifique à la Régie régionale)
<b>2 803 325 \$</b>	<b>Total</b>	<b>Activités principales (sans les subventions du PACE et du PCNP)</b>

L'annexe 6 décortique ces dépenses par établissement. Dans l'ensemble, on estime que les MRC consacrent les montants suivants aux services à la clientèle en CLSC pour le programme enfance, jeunesse et famille :

☉ MRC Rouyn-Noranda	774 887 \$	
☉ MRC Vallée-de-l'Or	605 351 \$	
☉ MRC Abitibi	581 568 \$	
☉ MRC Témiscamingue	450 322 \$	dont 358 499 \$ au CS Sainte-Famille et 91.823 \$ au CS Témiscaming (sans les primes reliées aux disparités régionales)
☉ MRC Abitibi-Ouest	391 197 \$	

Par rapport à la population, les MRC Témiscamingue, Abitibi et Rouyn-Noranda dépensent plus que l'Abitibi-Ouest et surtout la Vallée-de-l'Or en 2000-2001.

Des dépenses en CLSC considérées dans les programmes santé publique et santé physique concernent les enfants et les jeunes, les services dispensés étant souvent complémentaires à ceux du programme enfance, jeunesse et famille. Ce sont les suivantes en 2000-2001 :

Montant	Centre d'activités	Précisions
1 100 383 \$	6510	Santé parentale et infantile (autres services que Naître égaux – Grandir en santé)
1 308 994 \$	6591	Santé scolaire (incluant toute la clientèle collégiale) <sup>10</sup>

Il est à noter que l'annexe 6 présente les coûts de ces centres d'activités par établissement. Là encore, on observe des écarts entre les MRC à population comparable.

À ces dépenses, s'ajoutent des subventions non récurrentes provenant du PACE pour un total de 96 066 \$ et du PCNP pour un total de 110 027 \$, considérées dans le programme enfance, jeunesse et famille. En 2000-2001, les sommes se répartissent ainsi selon les MRC :

MRC	PACE	PCNP
Témiscamingue (CS Sainte-Famille)	36 921 \$	9 500 \$
Rouyn-Noranda		39 500 \$
Abitibi-Ouest	35 000 \$	19 500 \$
Abitibi		12 000 \$
Vallée-de-l'Or	24 145 \$	29 527 \$
<b>Total</b>	<b>96 066 \$</b>	<b>110 027 \$</b>

On remarque que des projets sont en cours dans trois MRC pour le PACE et dans les cinq MRC pour le PCNP.

#### Coûts pour les services de soutien, administratifs et techniques

Les coûts pour les services de soutien, administratifs et techniques qui sont attribués au programme enfance, jeunesse et famille en CLSC sont estimés à 1,1 million de dollars en 2000-2001 dans la région, ce qui représente 28 % des dépenses en CLSC

10. Une infirmière donne des services aux élèves de langue anglaise dans les MRC Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or à l'aide d'un budget provenant de la Régie régionale (19 961 \$ au CLSC Le partage des eaux et 19 961 \$ au CS Vallée-de-l'Or en 2000-2001) dont les dépenses sont incluses dans ce montant.

pour le programme (sans les subventions du PACE et du PCNP). Ils se répartissent ainsi selon les MRC :

MRC	Coûts de soutien	Coûts nets totaux	Pourcentage
Témiscamingue	182 943 \$	633 265 \$	29 %
CS de Témiscaming	69 557 \$	161 380 \$	43 %
CS Sainte-Famille	113 386 \$	471 885 \$	24 %
Rouyn-Noranda	282 081 \$	1 056 968 \$	27 %
Abitibi-Ouest	148 054 \$	539 251 \$	27 %
Abitibi	234 667 \$	816 235 \$	29 %
Vallée-de-l'Or	261 107 \$	866 458 \$	30 %
<b>Total</b>	<b>1 108 852 \$</b>	<b>3 912 177 \$</b>	<b>28 %</b>

On remarque que trois établissements présentent une estimation de leurs coûts de soutien inférieure au pourcentage régional. Il s'agit du CS Sainte-Famille et des établissements des MRC Rouyn-Noranda et Abitibi-Ouest.

### 2.1.3 Financement des services spécialisés aux enfants et aux jeunes en difficulté d'adaptation sociale dans les MRC

Les dépenses encourues dans les MRC pour les services spécialisés aux enfants et aux jeunes en difficulté d'adaptation sociale comprennent celles pour l'évaluation et l'orientation en vertu de la LPJ, l'évaluation et l'orientation en vertu de la LJC, le suivi psychosocial et la réadaptation externe, l'encadrement des familles d'accueil et des ressources intermédiaires, les allocations aux familles d'accueil et aux ressources intermédiaires. Il n'est pas question des dépenses spécifiques du Centre jeunesse pour les communautés autochtones qui sont présentées à la prochaine section (2.1.4).

En 2000-2001, les dépenses pour les services spécialisés dans les MRC totalisent 8 131 813 \$, dont 7 596 211 \$ au Centre jeunesse<sup>11</sup> (sans les coûts régionaux pour le soutien) et 674 902 \$ au CR La Maison. Cela représente 33 % des dépenses globales du programme dans la région.

Coûts pour l'évaluation et l'orientation en vertu de la LPJ

Les dépenses dans les MRC pour l'évaluation et l'orientation en vertu de la LPJ sont de l'ordre de 761 683 \$ en 2000-2001, sans compter le support apporté par des ressources régionales. Leur répartition par MRC est la suivante :

• Vallée-de-l'Or	328 117 \$	
• Rouyn-Noranda	131 270 \$	
• Abitibi	115 584 \$	
• Abitibi-Ouest	99 011 \$	
• Témiscamingue	87 701 \$	(sans les primes reliées aux disparités régionales)

On observe un écart marqué entre les deux MRC les plus peuplées, les coûts de la Vallée-de-l'Or étant de loin supérieurs à ceux de la MRC Rouyn-Noranda, ce que reflète le nombre de postes ETC (6,3 versus 2,0).

Coûts pour l'évaluation et l'orientation en vertu de la LJC

Le centre d'activités 5202 regroupe les dépenses pour les demandes d'intervention auprès des jeunes contrevenants au Centre jeunesse, sans celles pour la clientèle des communautés autochtones. En 2000-2001, la somme atteint 320 210 \$ et se distribue ainsi selon les MRC :

11. Le Centre jeunesse a reçu 32 614 \$ de la Régie régionale en 2000-2001 pour desservir la clientèle de langue anglaise (sans compter la clientèle des communautés autochtones). Les dépenses qui en sont issues font partie des dépenses indiquées dans le présent document.

• Rouyn-Noranda	86 595 \$	
• Vallée-de-l'Or	70 352 \$	
• Abitibi-Ouest	63 714 \$	
• Abitibi	62 227 \$	
• Témiscamingue	37 322 \$	(sans les primes reliées aux disparités régionales)

Malgré des coûts plus élevés, la MRC Rouyn-Noranda détient 1,0 poste ETC alors que la Vallée-de-l'Or dispose de 1,2 poste ETC.

#### Coûts pour le suivi psychosocial et la réadaptation externe

Le suivi psychosocial est assuré par le Centre jeunesse dans les cinq MRC, mais la réadaptation pour la clientèle qui n'est pas placée en internat relève du CR La Maison dans la MRC Rouyn-Noranda. Les montants impliqués en 2000-2001 totalisent 3 931 684 \$ et leur distribution est la suivante selon les MRC :

• Vallée-de-l'Or	1 323 534 \$	
• Rouyn-Noranda	934 479 \$	(dont 529 147 \$ au Centre jeunesse et 405 332 \$ au CR La Maison)
• Abitibi	666 157 \$	
• Abitibi-Ouest	557 240 \$	
• Témiscamingue	450 274 \$	(sans les primes reliées aux disparités régionales)

Le nombre d'intervenants rémunérés explique la différence observée entre les MRC Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda : 18,0 versus 12,67 postes ETC. Ce n'est toutefois pas le cas pour l'écart entre les MRC Abitibi et Abitibi-Ouest, car chacune dispose de 8,0 postes ETC.

#### Coûts pour l'encadrement des familles d'accueil et des ressources intermédiaires

Les coûts reliés à l'encadrement des familles d'accueil dans les MRC totalisent 259 687 \$ et se distribuent ainsi selon les MRC :

• Vallée-de-l'Or	69 652 \$	
• Rouyn-Noranda	66 081 \$	
• Témiscamingue	43 048 \$	(sans les primes reliées aux disparités régionales)
• Abitibi	41 670 \$	
• Abitibi-Ouest	39 236 \$	

Rappelons qu'on retrouve 1,7 poste ETC dans la MRC Vallée-de-l'Or et 1,5 dans celle de Rouyn-Noranda alors qu'il y a 1,0 poste ETC dans chacune des trois autres MRC.

#### Allocations aux familles d'accueil

Les allocations versées aux familles d'accueil de la région sans celles dédiées à la clientèle des communautés autochtones totalisent 2 390 196 \$ en 2000-2001. Les dépenses sont les suivantes dans les MRC :

• Vallée-de-l'Or	924 869 \$	(173 placements)
• Rouyn-Noranda	640 496 \$	(113 placements)
• Abitibi	341 818 \$	(73 placements)
• Abitibi-Ouest	261 187 \$	(61 placements)
• Témiscamingue	221 826 \$	(38 placements)

Comme on le constate, les coûts sont reliés au nombre de placements dans chacune des MRC, la Vallée-de-l'Or venant en tête.

#### Allocations aux ressources intermédiaires

Les allocations aux ressources intermédiaires comprennent les coûts rapportés pour les appartements supervisés et les ressources résidentielles de réadaptation (centres d'activités 5504 et 5505) par le Centre jeunesse et le CR La Maison. La somme est de l'ordre de 468 353 \$ en 2000-2001. Voici la répartition des montants dans les MRC :

• Vallée-de-l'Or	292 911 \$
• Rouyn-Noranda	130 270 \$
• Témiscamingue	21 371 \$
• Abitibi-Ouest	13 397 \$
• Abitibi	10 404 \$

Les ressources intermédiaires sont davantage utilisées dans la MRC Vallée-de-l'Or que dans la MRC Rouyn-Noranda dont la population est comparable. Les dépenses sont de beaucoup inférieures dans les trois autres MRC.

#### *2.1.4 Dépenses du Centre jeunesse pour les communautés autochtones*

En 2000-2001, le Centre jeunesse dessert les communautés autochtones du Témiscamingue en regard des services sociaux et le paiement de ces derniers est sous la responsabilité du gouvernement fédéral. En outre, il reçoit la clientèle du CSS Minokin dans ses ressources internes de réadaptation dans le cadre d'une entente de services. Il est à noter que ces dépenses ne sont pas comprises dans le contour financier du programme enfance, jeunesse et famille.

#### Coûts pour les communautés autochtones du Témiscamingue

Les services offerts par le Centre jeunesse à la clientèle de moins de 18 ans dans les communautés autochtones du Témiscamingue ont coûté 460 244 \$ dont : 383 752 \$ pour les services psychosociaux, 48 412 \$ pour les services de réadaptation dans les communautés et 28 080 \$ pour des jeunes placés dans les ressources internes de réadaptation. À ces montants s'ajoutent les allocations aux familles d'accueil pour la clientèle de moins de 18 ans qui totalisent 211 786 \$.

#### Coûts pour la clientèle du CSS Minokin

Le Centre jeunesse a facturé 1 228 517 \$ au CSS Minokin pour des services rendus au cours de l'année 2000-2001 dont : 1 222 941 \$ pour des jeunes placés dans les

ressources internes de réadaptation et 5 576 \$ pour des services en référence à la LPJ. À ces coûts s'ajoute un montant de 16 215 \$ pour des placements en famille d'accueil.

### 2.1.5 Dépenses pour les services spécialisés en santé mentale à la clientèle de moins de 18 ans

Les coûts des services spécialisés en santé mentale offerts dans la région à la clientèle de moins de 18 ans couvrent les consultations externes mais non les hospitalisations. Les dépenses sont concentrées dans le centre d'activités 6331 (services externes en psychiatrie aux enfants et aux adolescents) dans tous les établissements concernés avec, en plus, une partie des montants identifiés au centre d'activités 6564 (psychologie) au CH Rouyn-Noranda. Le montant total est de 745 562 \$ en 2000-2001.

Voici les dépenses pour chacune des MRC :

☉ Témiscamingue		
CS Sainte-Famille	152 621 \$	(sans les primes d'éloignement)
☉ Rouyn-Noranda		
CH Rouyn-Noranda	16 294 \$	(centre d'activités 6331)
	160 590 \$	(50 % centre d'activités 6564)
<i>Sous-total</i>	176 884 \$	
☉ Abitibi-Ouest		
RSSS Aurores boréales	113 687 \$	
☉ Abitibi		
CH Hôtel-Dieu	92 229 \$	
☉ Vallée-de-l'Or		
CH de Val-d'Or	187 027 \$	
CHSPAT	23 114 \$	
<i>Sous-total</i>	210 141 \$	

Par rapport à la population de leur territoire, les montants consacrés dans les MRC Rouyn-Noranda et Abitibi sont moindres que dans les MRC Témiscamingue, Abitibi-Ouest et Vallée-de-l'Or. Notons toutefois l'utilisation de ces services pour la clientèle interne du Centre jeunesse et du CR La Maison, clientèle dont une bonne partie provient de l'extérieur de la MRC.

Il est à noter que ces coûts n'incluent pas les dépenses pour les services de soutien, administratifs et techniques et ne sont pas compris dans le programme enfance, jeunesse et famille.

## ***2.2 Ressources financières pour les services à vocation régionale du programme enfance, jeunesse et famille***

Les dépenses à vocation régionale considérées dans le programme enfance, jeunesse et famille englobent les subventions à l'organisme Référence-Jeunesse, des coûts en protection de la jeunesse et pour d'autres services spécialisés au Centre jeunesse ainsi que les montants pour la réadaptation en internat. En 2000-2001, le volet régional a coûté 11 152 778 \$, dont 5 431 675 \$ pour les services à la clientèle (annexe 5.7). Soulignons que le volet régional représente 45 % des dépenses totales du programme.

### ***2.2.1 Subvention à Référence-Jeunesse***

Référence-Jeunesse est un organisme de justice alternative financé par le SOC. En 2000-2001, il a reçu la somme de 418 747 \$ dont 19 338 \$ ont servi pour la clientèle de la région 10 (Matagami, Quévillon, Val-Canton, Villebois).

Le montant de 399 409 \$ représente 27,5 % du financement des organismes communautaires de la région qui sont compris dans le programme enfance, jeunesse et famille (1 453 479 \$ en incluant les montants non récurrents).

### ***2.2.2 Coûts des services régionaux externes au Centre jeunesse***

Au Centre jeunesse, les dépenses régionales pour la clientèle externe concernent la protection de la jeunesse, l'adoption, l'expertise psychosociale, la recherche d'antécédents et les retrouvailles mais aussi les services de soutien, administratifs et techniques pour l'ensemble de la clientèle externe dans les cinq MRC.

### Coûts des services régionaux en protection de la jeunesse

Les services en vertu de la LPJ qui sont dispensés sur une base régionale ont coûté 868 458 \$ en 2000-2001, dont :

- 243 070 \$ pour l'accueil (réception et traitement des signalements, urgence sociale),
- 293 886 \$ pour l'évaluation et l'orientation,
- 189 189 \$ pour le support aux enfants, aux jeunes et aux familles,
- 142 313 \$ pour la révision des mesures.

### Coûts pour l'adoption, l'expertise psychosociale, la recherche d'antécédents et les retrouvailles

Les services d'adoption, offerts à partir de deux pôles dans la région, ont nécessité 86 436 \$ en 2000-2001. Par ailleurs, le Centre jeunesse a versé 54 722 \$ comme aide financière à l'adoption d'enfants placés en famille d'accueil.

Le Centre jeunesse a dépensé 29 694 \$ pour l'expertise psychosociale à la Cour supérieure.

La recherche d'antécédents et les retrouvailles ont coûté 20 133 \$ au Centre jeunesse. Rappelons que ces services sont financés en partie par les demandeurs.

### Coûts des services régionaux de soutien pour la clientèle externe au Centre jeunesse

On estime que la part des services de soutien, administratifs et techniques qui sont dévolus à la clientèle externe au Centre jeunesse représente 56 %, soit un montant de 2 688 834 \$ en 2000-2001. L'annexe 7.1 reproduit les calculs effectués pour arriver à ce résultat.

#### *2.2.3 Coûts pour la réadaptation en internat*

Au total, les services internes de réadaptation ont coûté 7 millions de dollars pour la clientèle non autochtone de la région en 2000-2001 avec les services de soutien,

administratifs et techniques. Voici la répartition des dépenses pour les services à la clientèle au Centre jeunesse et au CR La Maison selon les centres d'activités :

<i>Centres d'activités</i>	<i>Centre jeunesse Clients non autochtones de la région</i>	<i>CR La Maison Clients de la région</i>
5501 - Unités de vie pour jeunes	2 278 493 \$	1 517 883 \$
5860 - Santé des jeunes	72 127 \$	53 163 \$
6370 - Enseignement scolaire	9 656 \$	
5400 - Éducateur école Élan		41 500 \$
<b>Total</b>	<b>2 360 276 \$</b>	<b>1 612 546 \$</b>

Il est à noter que la clientèle de la région 10 (Nord-du-Québec) a utilisé 556 jours-présence dont le coût est estimé à 115 980 \$ au Centre jeunesse. Rappelons que le Centre jeunesse a facturé 1 222 941 \$ pour la clientèle autochtone du CSS Minokin et 28 080 \$ pour la clientèle autochtone du Témiscamingue.

On estime que les services de soutien, administratifs et techniques ont sollicité 2 093 582 \$ au Centre jeunesse et 938 688 \$ au CR La Maison, soit un total de 3 032 270 \$ en 2000-2001. Ces montants représentent 47 % des services internes au Centre jeunesse, 37 % au CR La Maison et 43 % dans l'ensemble de la région. Les annexes 7.1 et 7.2 montrent la méthode utilisée pour distinguer les coûts de soutien dévolus à l'interne et à l'externe dans chacun des établissements.

### **2.3 Ressources financières du programme enfance, jeunesse et famille en résumé**

Le programme enfance, jeunesse et famille a coûté 24,6 millions de dollars en 2000-2001, ce qui représente 10 % des dépenses pour la santé et les services sociaux provenant des établissements et des organismes communautaires en Abitibi-Témiscamingue.

Voici comment ces dépenses se décortiquent selon les services concernés :

- ⊗ 77 % pour les services spécialisés, soit 19,0 millions de dollars.
- ⊗ 72 % pour les services externes (17,6 millions de dollars) et 28 % pour les services internes (7,0 millions de dollars).
- ⊗ 45 % pour les services à vocation régionale, soit 11,2 millions de dollars.
- ⊗ 55 % pour les services dans les MRC, soit 13,4 millions de dollars, dont 4,26 à la MRC Vallée-de-l'Or, 3,47 à la MRC Rouyn-Noranda, 2,25 à la MRC Abitibi, 1,75 à la MRC Abitibi-Ouest, 1,71 à la MRC Témiscamingue (annexe 5.8).

### 2.3.1 Coûts des services à vocation régionale

Les coûts des services à vocation régionale (11,2 millions de dollars) comprennent :

- ⊗ 7,0 millions de dollars pour la réadaptation en internat dont 4,5 au Centre jeunesse et 2,5 au CR La Maison.
- ⊗ 3,8 millions de dollars pour les services régionaux externes du Centre jeunesse, dont 0,9 million de dollars pour les services en protection de la jeunesse et 2,7 pour les services de soutien aux bureaux dans les MRC.
- ⊗ 0,4 million de dollars pour la clientèle régionale desservie par Référence-Jeunesse.

### 2.3.2 Coûts des services dans les MRC<sup>12</sup>

Les coûts des services offerts dans les MRC (13,4 millions de dollars) englobent :

- ⊗ 1,1 million de dollars pour les organismes communautaires, soit 4 % des dépenses de tout le programme. Le montant le plus élevé (325 489 \$) revient à la MRC Vallée-de-l'Or et le moins élevé, à la MRC Abitibi-Ouest (127 319 \$).
- ⊗ 4,1 millions de dollars pour les services de base en CLSC, soit 17 % des dépenses du programme. Les services de soutien sont estimés à 1,1 million de dollars, ce qui représente 28 % des coûts en CLSC. La MRC Rouyn-Noranda enregistre le montant le plus élevé (1 096 468 \$) et la MRC Abitibi-Ouest, le moins élevé (593 751 \$).
- ⊗ 8,2 millions de dollars pour les services spécialisés, soit 33 % des dépenses du programme, dont :
  - ♦ 0,8 million de dollars pour l'évaluation en vertu de la LPJ,
  - ♦ 0,3 million de dollars pour l'intervention en vertu de la LJC,
  - ♦ 3,9 millions de dollars pour le suivi psychosocial et la réadaptation externe,

12. Les annexes 5.2 à 5.6 présentent les coûts de chaque MRC selon les dispensateurs de services pour l'année 2000-2001.

- 0,3 million de dollars pour l'encadrement des familles d'accueil et des ressources intermédiaires,
- 2,4 millions de dollars pour les allocations aux familles d'accueil,
- 0,5 million de dollars pour les allocations aux ressources intermédiaires.

La MRC Vallée-de-l'Or compte le montant le plus élevé pour les services spécialisés (3 009 435 \$) et la MRC Témiscamingue, le moins élevé (861 542 \$).

### *2.3.3 Coûts pour les communautés autochtones*

Les dépenses du programme enfance, jeunesse et famille en Abitibi-Témiscamingue ne comprennent pas les coûts des services offerts aux communautés autochtones qui sont défrayés par le gouvernement fédéral. Le Centre jeunesse a facturé 0,7 million de dollars pour les services rendus au Témiscamingue et 1,2 million de dollars au CSS Minokin.

### *2.3.4 Coûts des services spécialisés en santé mentale auprès de la clientèle de moins de 18 ans*

Les consultations externes effectuées auprès de la clientèle de moins de 18 ans par les services spécialisés en santé mentale ont coûté 0,8 million de dollars aux établissements de la région en 2000-2001. Le montant le plus élevé revient à la MRC Vallée-de-l'Or (210 141 \$) et le moins élevé, à la MRC Abitibi (92 229 \$).

## **CONCLUSION**

Le financement des services offerts pour l'adaptation sociale des enfants et des jeunes de moins de 18 ans ainsi qu'à leur famille atteint 24,6 millions de dollars dans la région en 2000-2001. Cette somme représente 10 % des dépenses pour la santé et les services sociaux par des organismes communautaires et des établissements en Abitibi-Témiscamingue.

La majorité de ces dépenses (77 %) sont consacrées aux services spécialisés, 17 % aux services de base en CLSC et 6 % à des organismes communautaires (en incluant Référence-Jeunesse).

### ***Ressources des organismes communautaires***

Les subventions versées aux organismes communautaires par le secteur de la santé et des services sociaux pour les enfants, les jeunes et leur famille totalisent 1,5 million de dollars en région dont 0,4 pour Référence-jeunesse. Parmi les subventions à d'autres organismes, 59 % vont à ceux qui rejoignent surtout des enfants de moins de 12 ans et leur famille et 41 % à des organismes pour les jeunes de 12 à 17 ans. Ce pourcentage est un peu supérieur à la part des adolescents dans la population (36 %).

Le nombre d'intervenants embauchés par les organismes communautaires varie en fonction des subventions reçues de divers ministères et organismes. Une coordination est exercée à temps plein dans la majorité d'entre eux.

### ***Ressources des services de base en CLSC***

Les services de base en CLSC pour l'adaptation sociale des familles, des enfants et des jeunes de moins de 18 ans sollicitent 4,1 millions de dollars dans la région, dont 3,0 pour les services à la clientèle et 1,1 pour les services de soutien. Outre ces dépenses, 2,4 millions de dollars sont dévolus aux services de santé scolaire et à des

services de santé parentale et infantile autres que ceux du programme Naître égaux - Grandir en santé.

Pour offrir ces services, la région compte surtout des infirmières (43,1 postes ETC) dont plus de la moitié travaille auprès de la clientèle de moins de 5 ans (23,4 postes ETC). Des ressources sont consacrées spécifiquement à la clientèle de moins de 5 ans, soit les orthophonistes (7 postes ETC), les éducateurs (4,67 postes ETC), les auxiliaires familiales (0,5 poste ETC).

On dénombre 22,5 postes d'intervenants psychosociaux, dont près de la moitié dessert la clientèle de 12 à 17 ans (10,7 postes ETC). L'intervention communautaire mobilise 2,9 postes ETC pour la clientèle de moins de 18 ans.

En appliquant les taux que l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec a déterminés afin d'estimer le *minimum* de ressources humaines nécessaires pour les services de base, il manquerait en région environ 31 postes d'intervenants psychosociaux, près de la moitié (15) pour la clientèle de 5 à 11 ans.

### **Ressources des services spécialisés**

Les services spécialisés coûtent 19,0 millions de dollars en Abitibi-Témiscamingue, dont 13,2 pour les services à la clientèle et 5,8 pour les services de soutien.

Les services offerts dans les MRC engendrent des dépenses de 8,2 millions de dollars pour : l'évaluation en vertu de la LPJ (0,8 million de dollars), l'intervention en vertu de la LJC (0,3 million de dollars), le suivi psychosocial et la réadaptation externe (3,9 millions de dollars), les familles d'accueil (2,7 millions de dollars), les ressources intermédiaires (0,5 million de dollars). Pour offrir ces services, la région compte 79,4 postes ETC d'intervenants auprès de la clientèle.

Les services régionaux coûtent 10,8 millions de dollars. Ils regroupent la réadaptation en internat (7,0 millions de dollars et 85 postes ETC d'intervenants) et des services

externes du Centre jeunesse (3,8 millions de dollars), dont surtout des services de soutien aux équipes dans les MRC (2,7 millions de dollars).

Soulignons que les services spécialisés aux communautés autochtones sont défrayés par le gouvernement fédéral. Les dépenses du Centre jeunesse totalisent 0,7 million de dollars pour les communautés du Témiscamingue et 1,2 pour la clientèle du CSS Minokin (MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or).

Les services spécialisés externes en santé mentale comptent 10,2 postes ETC auprès de la clientèle de moins de 18 ans, outre les ressources médicales. Les visites de pédopsychiatres en région sont peu fréquentes.

Les services spécialisés en toxicomanie sont offerts à l'aide de 4,2 postes ETC d'intervenants spécifiquement pour la clientèle de moins de 18 ans, sans compter 0,6 poste en prévention des toxicomanies payé par le réseau scolaire en Abitibi-Ouest.

Le réseau scolaire dispose de ressources spécialisées agissant auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement : 60 postes d'éducateurs dont 32 au primaire et 11 postes de psychologues.

### ***Répartition des ressources entre les MRC***

Toutes proportions gardées en référence à leur population, les dépenses pour l'adaptation sociale des familles, des enfants et des adolescents sont plus élevées dans la MRC Vallée-de-l'Or que dans les autres MRC en 2000-2001<sup>13</sup>. Ceci s'explique surtout par le fait que la MRC dépense davantage pour les services spécialisés.

Par contre, le financement des services de base en CLSC est supérieur dans la MRC Rouyn-Noranda. Il en est de même pour le nombre d'intervenants spécialisés du réseau scolaire auprès des élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement.

---

<sup>13</sup>. Il est à noter que ces dépenses n'incluent pas les ressources à vocation régionale.

### **Suites au portrait régional des ressources**

Les principales constatations de ce portrait régional des ressources humaines et financières seront intégrées au Plan régional d'organisation des services en enfance, jeunesse et famille.

ANNEXES

**ESTIMATION DE LA POPULATION DE MOINS DE 18 ANS SELON TROIS GROUPES D'ÂGE ET SELON LE SEXE  
POUR LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2000**

TERRITOIRES	POPULATION TOTALE DES MOINS DE 18 ANS				JEUNES RÉSIDANT DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES				JEUNES EXCLUANT LES RÉSIDENTS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES			
	0-4 ans	5-11 ans	12-17 ans	Moins de 18 ans	0-4 ans	5-11 ans	12-17 ans	Moins de 18 ans	0-4 ans	5-11 ans	12-17 ans	Moins de 18 ans
CLSC de Témiscaming	274	401	333	1 008	21	33	18	72	253	368	315	936
CLSC de Ville-Marie	811	1 352	1 371	3 534	74	135	107	316	737	1 217	1 264	3 218
MRC du Témiscamingue	1 085	1 753	1 704	4 542	95	168	125	388	990	1 585	1 579	4 154
MRC de Rouyn-Noranda	2 577	4 165	3 286	10 028	0	0	0	0	2 577	4 165	3 286	10 028
MRC d'Abitibi-Ouest <sup>a</sup>	1 199	2 099	2 172	5 470	0	0	0	0	1 199	2 099	2 172	5 470
MRC d'Abitibi	1 521	2 613	2 253	6 387	46	92	55	193	1 475	2 521	2 198	6 194
MRC de la Vallée-de-l'Or	2 456	4 422	3 966	10 844	181	311	212	704	2 275	4 111	3 754	10 140
<b>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</b>	<b>8 838</b>	<b>15 052</b>	<b>13 381</b>	<b>37 271</b>	<b>322</b>	<b>571</b>	<b>392</b>	<b>1 285</b>	<b>8 516</b>	<b>14 481</b>	<b>12 989</b>	<b>35 986</b>

a. Sans les localités de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton où on dénombre environ 267 personnes âgées de moins de 18 ans.

Sources : Statistique Canada (novembre 2001), Population des divisions de recensement par âge et sexe (estimations révisées de la population au 1er juillet 2000, corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement et des résidents non permanents).

Registre des Indiens, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, données au 31 décembre 2000 (Résidents et non-résidents des réserves et des établissements indiens).

Calculs de la Régie régionale pour les territoires de CLSC du Témiscamingue à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec (juin 2000), Estimations de la population des CLSC par année d'âge et de sexe dans : Chantal Girard, Si la tendance se maintient... Évolution envisagée de la population du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, février 2001.

**ÉCARTS ENTRE LES RESSOURCES EN 2000-2001 ET LES RESSOURCES REQUISES  
EN RÉFÉRENCE À L'OFFRE MINIMALE DE SERVICES DE BASE EN CLSC AUX ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS ET À LEUR FAMILLE**

TERRITOIRES	ÂGE	INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX POSTES ETC			ÉDUCATEURS POSTES ETC			AUXILIAIRES FAMILIALES POSTES ETC			ORTHOPHONISTES POSTES ETC			ORGANISATEURS COMMUNAUTAIRES POSTES ETC			INFIRMIÈRES POSTES ETC		
		ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART
Terr. de CLSC de Témiscaming	0 - 4	0,16	0,30	-0,14	0,00	0,27	-0,27	0,00	0,03	-0,03	0,03	0,09	-0,06	0,00	0,04	-0,04	0,90	0,38	0,52
	5 - 11	0,50	0,60	-0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	0,05	-0,05	0,30	0,17	0,13
	12-17	0,30	0,51	-0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	-0,04	0,30	0,11	0,19
	Sous-total	0,96	1,41	-0,45	0,00	0,27	-0,27	0,00	0,03	-0,03	0,05	0,09	-0,04	0,00	0,13	-0,13	1,50	0,66	0,84
Terr. de CLSC de Ville-Marie	0 - 4	0,00	0,88	-0,88	<sup>a</sup> 0,20	0,77	-0,57	0,00	0,10	-0,10	1,00	0,25	0,75	N.D.	0,10	N.D.	2,00	1,11	0,89
	5 - 11	1,00	1,97	-0,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N.D.	0,17	N.D.	2,20	0,56	1,64
	12-17	1,00	2,05	-1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N.D.	0,18	N.D.	1,30	0,43	0,87
	Sous-total	2,00	4,90	-2,90	0,20	0,77	-0,57	0,00	0,10	-0,10	1,00	0,25	0,75	0,30	0,45	-0,15	5,50	2,10	3,40
MRC du Témiscamingue	0 - 4	0,16	1,18	-1,02	0,20	1,04	-0,84	0,00	0,13	-0,13	1,03	0,34	0,69	N.D.	0,14	N.D.	2,90	1,49	1,41
	5 - 11	1,50	2,57	-1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02	N.D.	0,22	N.D.	2,50	0,73	1,77
	12-17	1,30	2,56	-1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N.D.	0,22	N.D.	1,60	0,54	1,06
	Sous-total	2,96	6,31	-3,35	0,20	1,04	-0,84	0,00	0,13	-0,13	1,05	0,34	0,71	0,30	0,58	-0,28	7,00	2,76	4,24
MRC de Rouyn-Noranda	0 - 4	1,60	3,07	-1,47	0,60	2,71	-2,11	0,10	0,34	-0,24	2,00	0,88	1,12	0,00	0,36	-0,36	7,50	3,87	3,63
	5 - 11	1,77	6,75	-4,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,58	-0,58	2,52	1,92	0,60
	12-17	2,58	5,32	-2,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,46	0,04	2,20	1,12	1,08
	Sous-total	5,95	15,14	-9,19	0,60	2,71	-2,11	0,10	0,34	-0,24	2,00	0,88	1,12	0,50	1,40	-0,90	12,22	6,91	5,31
MRC d'Abitibi-Ouest	0 - 4	1,00	1,43	-0,43	<sup>b</sup> 0,80	1,26	-0,46	0,00	0,16	-0,16	1,00	0,41	0,59	0,60	0,17	0,43	3,62	1,80	1,82
	5 - 11	1,00	3,40	-2,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	-0,29	2,00	0,97	1,03
	12-17	1,40	3,52	-2,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,30	-0,20	1,60	0,74	0,86
	Sous-total	3,40	8,35	-4,95	0,80	1,26	-0,46	0,00	0,16	-0,16	1,00	0,41	0,59	0,70	0,76	-0,06	7,22	3,51	3,71
MRC d'Abitibi	0 - 4	0,80	1,76	-0,96	0,60	1,55	-0,95	0,40	0,19	0,21	1,00	0,50	0,50	N.D.	0,21	N.D.	4,10	2,21	1,89
	5 - 11	1,60	4,26	-2,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N.D.	0,35	N.D.	2,20	1,16	1,04
	12-17	3,00	3,56	-0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N.D.	0,31	N.D.	1,30	0,75	0,55
	Sous-total	5,40	9,58	-4,18	0,60	1,55	-0,95	0,40	0,19	0,21	1,00	0,50	0,50	0,40	0,87	-0,47	7,60	4,12	3,48

ETC : Équivalents à temps

N.D. : Non disponible

a. 0,2 poste ETC d'ergothérapeute sans compter 0,8 poste ETC d'éducateur provenant du PACE.

b. Sans compter 0,6 poste ETC provenant de PACE.

**ÉCARTS ENTRE LES RESSOURCES EN 2000-2001 ET LES RESSOURCES REQUISES  
EN RÉFÉRENCE À L'OFFRE MINIMALE DE SERVICES DE BASE EN CLSC AUX ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS ET À LEUR FAMILLE**

TERRITOIRES	ÂGE	INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX POSTES ETC			ÉDUCATEURS POSTES ETC			AUXILIAIRES FAMILIALES POSTES ETC			ORTHOPHONISTES POSTES ETC			ORGANISATEURS COMMUNAUTAIRES POSTES ETC			INFIRMIÈRES POSTES ETC		
		ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART	ACTUELS	REQUIS	ÉCART
Point de services de Val-d'Or	0 - 4	0,20	N.D.	N.D.	<sup>c</sup> 0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	1,20	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	3,80	N.D.	N.D.
	5 - 11	1,30	N.D.	N.D.	0,20	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	1,80	N.D.	N.D.
	12-17	1,50	N.D.	N.D.	0,80	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,80	N.D.	N.D.
	Sous-total	3,00	N.D.	N.D.	1,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	1,20	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	6,40	N.D.	N.D.
Point de services de Malartic	0 - 4	0,40	N.D.	N.D.	<sup>d</sup> 0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	0,20	N.D.	N.D.	0,70	N.D.	N.D.
	5 - 11	0,10	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,10	N.D.	N.D.	0,50	N.D.	N.D.
	12-17	0,30	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,10	N.D.	N.D.	0,30	N.D.	N.D.
	Sous-total	0,80	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	1,50	N.D.	N.D.
Point de services de Senneterre	0 - 4	0,00	N.D.	N.D.	<sup>e</sup> 0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	0,20	N.D.	N.D.	0,80	N.D.	N.D.
	5 - 11	0,40	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.
	12-17	0,60	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.
	Sous-total	1,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,00	N.D.	N.D.	0,40	N.D.	N.D.	0,20	N.D.	N.D.	1,20	N.D.	N.D.
MRC de la Vallée-de-l'Or	0 - 4	0,60	2,71	-2,11	0,00	2,39	-2,39	0,00	0,30	-0,30	2,00	0,77	1,23	0,80	0,32	0,48	5,30	3,41	1,89
	5 - 11	1,80	6,66	-4,86	0,20	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,58	-0,48	2,30	1,89	0,41
	12-17	2,40	6,08	-3,68	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,53	-0,43	1,50	1,28	0,22
	Sous-total	4,80	15,45	-10,65	1,00	2,39	-1,39	0,00	0,30	-0,30	2,00	0,77	1,23	1,00	1,43	-0,43	9,10	6,58	2,52
Abitibi-Témiscamingue	0 - 4	4,16	10,15	-5,99	2,20	8,95	-6,75	0,50	1,12	-0,62	7,03	2,90	4,13	N.D.	1,20	N.D.	23,42	12,78	10,64
	5 - 11	7,67	23,64	-15,97	0,20	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02	N.D.	2,02	N.D.	11,52	6,67	4,85
	12-17	10,68	21,04	-10,36	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N.D.	1,82	N.D.	8,20	4,43	3,77
	Total	22,51	54,83	-32,32	3,20	8,95	-5,75	0,50	1,12	-0,62	7,05	2,90	4,15	2,90	5,04	-2,14	43,14	23,88	19,26

ETC : Équivalents à temps

N.D. : Non disponible

- c. Entente avec une ressource privée (0,27 poste ETC).  
d. Sans compter 0,6 poste ETC provenant de PACE.  
e. Sans compter 0,2 poste ETC provenant de PACE.

Sources : Établissements à mission CLSC de la région ; Association des CLSC et des CHSLD du Québec, Allons à l'essentiel - Offre minimale de services de base en CLSC aux familles, aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans, avril 2001, p.58.

Statistique Canada (novembre 2001), Population des divisions de recensement par âge et sexe (estimations révisées de la population au 1er juillet 2000, corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement et des résidents non permanents).

Pour soustraire les populations autochtones : Registre des Indiens, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, Données au 31 décembre 2000 (Résidents).

Calculs de la Régie régionale pour les territoires de CLSC du Témiscamingue à partir des données de l'institut de la statistique du Québec (juin 2000), Estimations de la population des CLSC par année d'âge et de sexe dans : Chantal Girard, Si la tendance se maintient... Évolution envisagée de la population du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, février 2001.

**RESSOURCES NON MEDICALES DES SERVICES EXTERNES DE PSYCHIATRIE ET  
DE SANTE MENTALE OEUVRANT AUPRES DES MOINS DE 18 ANS  
SELON LES MUNICIPALITES REGIONALES DE COMTE  
(Nombre de postes équivalents à temps complet en date de mars 2001)**

Titre d'emploi	MRC du Témiscamingue	MRC de Rouyn-Noranda	MRC d'Abitibi-Ouest	MRC d'Abitibi <sup>b</sup>	MRC de la Vallée-de-l'Or <sup>c</sup>	Région d'Abitibi- Témiscamingue
Psychologue <sup>d</sup>	VM 0,5	2,0	1,0	0,2	CHVD 1,0 CH Psy 0,2	4,9
Psychoéducateur			1,0	0,1	CH VD 1,0 CH Psy 0,2	2,3
Travailleur social ou agent de relations humaines	1,5 <sup>a</sup>	0,6		0,2	CH Psy 0,2	2,5
Ergothérapeute	VM 0,4					0,4
Éducateur spécialisé				0,1		0,1
<b>TOTAL</b>	<b>2,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,6</b>	<b>2,6</b>	<b>10,2</b>
<b>Taux pour 1000 moins de 18 ans</b>	<b>0,55</b>	<b>0,27</b>	<b>0,38</b>	<b>0,10</b>	<b>0,25</b>	<b>0,28</b>

VM : Ville-Marie CHVD : Centre hospitalier de Val-d'Or CH Psy : Centre hospitalier de soins psychiatriques de l'Abitibi-Témiscamingue

- Dont 1 jour aux 2 semaines à Témiscaming.
- Le calcul des ETC a été fait à partir de la part des consultations auprès de la clientèle de moins de 18 ans, au cours des 3 dernières périodes de 2000-2001, incluant les activités d'intégration sociale (c/a 6330 et 6902).
- Le CH de Val-d'Or dispose d'un poste de psychologue (absence d'octobre 2000 à janvier 2001 ainsi qu'en février et mars 2001) et d'un poste de psychoéducateur à temps complet. Le CH de soins psychiatriques de l'Abitibi-Témiscamingue dispose d'une équipe faisant environ 3 jours par semaine au total auprès des moins de 18 ans (psychologue, psychoéducateur et travailleur social).
- Ne sont pas inclus les 4 postes de psychologues intervenant auprès de la clientèle de tout âge des communautés autochtones des MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or desservies par le Centre de services sociaux Minokin.

Sources : Établissements concernés.

Statistique Canada (novembre 2001), Population des divisions de recensement (estimations révisées de la population au 1<sup>er</sup> juillet 2001, corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement et des résidents non permanents).

Annexe 4

Intervenants (postes équivalents à temps complet - ETC) auprès des élèves  
ayant des troubles de la conduite et du comportement  
dans les commissions scolaires francophones  
de l'Abitibi-Témiscamingue en 2000-2001

	ÉDUCATEURS				TOTAL NOMBRE	PSYCHOLOGUES		CONSEILLER EN RÉÉDUCATION
	Primaire Nombre	Taux pour 1000 5-11 ans	Secondaire Nombre	Taux pour 1000 12-17 ans		PRIMAIRE ET SECONDAIRE NOMBRE	Taux pour 1000 5-17 ans	Nombre
MRC du Témiscamingue	3,83	2,18	3,00	1,76	6,83	2,0 <sup>a</sup>	0,58	
MRC de Rouyn-Noranda	9,12 <sup>b</sup>	2,19	10,20 <sup>c</sup>	3,10	19,32	2,0 <sup>d</sup>	0,27	
MRC d'Abitibi-Ouest	4,33	2,06	3,00 <sup>e</sup>	1,38	7,33	2,0	0,47	1,0
MRC d'Abitibi	6,00	2,30	4,00	1,78	10,0	2,0	0,41	
MRC de la Vallée-de-l'Or	9,00	2,04	7,00	1,77	16,0 <sup>f</sup>	3,2	0,38	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	32,28	2,14	27,20	2,03	59,48	11,2	0,39	1,0

- Notes :
- a. Dont 1,0 poste au primaire et 1,0 poste au secondaire.
  - b. Dont 2,0 postes à l'école Élan.
  - c. Dont 3,0 postes à l'école Élan.
  - d. Estimation de 80 % au primaire et 20 % au secondaire.
  - e. Sans compter 2 postes ETC d'agents de réadaptation au secondaire intervenant en partie auprès d'élèves ayant des troubles de la conduite et du comportement dans le cadre d'un cheminement particulier continu.
  - f. Ajout de 100 000 \$ en 2000-2001 qui s'est traduit par l'ajout de 3 postes (1,5 au primaire et 1,5 au secondaire).

Sources : Commissions scolaires concernées.  
Statistique Canada (novembre 2001), Population des divisions de recensement par âge (estimations révisées de la population au 1<sup>er</sup> juillet 2000, corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement et des résidents non permanents).

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE**  
**RÉPARTITION DES DÉPENSES**  
**POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SELON LES DISPENSATEURS**  
**2000-2001**

DISPENSATEURS	DÉPENSES					
	SERVICES INTERNES		SERVICES EXTERNES		TOTAL	
	\$	%	\$	%	\$	
Organismes communautaires	<i>Dépenses récurrentes</i>			1 174 909	100,0%	1 174 909
	<i>Dépenses non récurrentes<sup>a</sup></i>			278 570	100,0%	278 570
	<i>Sous-total</i>			1 453 479	100,0%	1 453 479
Mission CLSC	<i>Services clientèle</i>			2 803 325	100,0%	2 803 325
	<i>Services soutien</i>			1 108 852	100,0%	1 108 852
	<i>Sous-total</i>			3 912 177		3 912 177
Subventions à la mission CLSC (Non récurrentes)	PACE			96 066	100,0%	96 066
	PCNP			110 027	100,0%	110 027
	<i>Sous-total</i>			206 093	100,0%	206 093
Centre jeunesse <sup>b</sup> (Sans les dépenses pour les RTF ni pour les RI ni pour leur encadrement)	<i>Services clientèle</i>	2 360 276	29,6%	5 612 966	70,4%	7 973 242
	<i>Services soutien</i>	2 093 582	43,8%	2 688 834	56,2%	4 782 416
	<i>Sous-total</i>	4 453 858	34,9%	8 301 800	65,1%	12 755 658
CR La Maison (Sans les dépenses pour les RI)	<i>Services clientèle</i>	1 612 546	79,9%	405 332	20,1%	2 017 878
	<i>Services soutien</i>	938 688	87,1%	139 300	12,9%	1 077 988
	<i>Sous-total</i>	2 551 234	82,4%	544 632	17,6%	3 095 866
Allocations aux ressources de type familial (Centre jeunesse - c/a 5506) <sup>c</sup>			2 444 918	100,0%	2 444 918	
Encadrement des RTF et des RI (c/a 6430 Centre jeunesse)			259 687	100,0%	259 687	
Ressources intermédiaires (c/a 5504 et 5505)	<i>Centre jeunesse</i>			338 083	100,0%	338 083
	<i>CR La Maison</i>			130 270	100,0%	130 270
	<i>Sous-total</i>			468 353	100,0%	468 353
Abitibi-Témiscamingue Dépenses récurrentes	<i>Services clientèle</i>	3 972 822	23,2%	13 169 490	76,8%	17 142 312
	<i>Services soutien</i>	3 032 270	43,5%	3 936 986	56,5%	6 969 256
	<i>Sous-total</i>	7 005 092	29,1%	17 106 476	70,9%	24 111 568
	<i>Dépenses non récurrentes</i>			484 663	100,0%	484 663
<i>Total</i>	7 005 092	28,5%	17 591 139	71,5%	24 596 231	

- a. Subventions du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE), du programme "Y'a personne de parfait (Y'APP)", du MSSS et de la Régie régionale.
- b. Sans les services sociaux aux autochtones de moins de 18 ans du Témiscamingue (460 244 \$) ni ceux des MRC Vallée-de-l'Or et Abitibi (1 228 517 \$), ni les primes reliées aux disparités régionales pour le Témiscamingue (70 937 \$), ni les dépenses pour la région 10 (Matagami : 71 768 \$ et Quévilleon : 80 713 \$ incluant les primes reliées aux disparités régionales en plus de 115 980 \$ pour les placements en internat).
- c. Sans les allocations pour les familles d'accueil de la clientèle autochtone des communautés du Témiscamingue desservies par le Centre jeunesse (211 786 \$) ni des communautés desservies par le Centre de services sociaux Minokin (651 120 \$). Ce montant inclut des recouvrements provenant d'autres centres jeunesse (62 214 \$).

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE  
RÉPARTITION DES DÉPENSES  
POUR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU TÉMISCAMINGUE  
2000-2001**

DISPENSATEURS	SERVICES EXTERNES		
	DÉPENSES RÉCURRENTES	DÉPENSES NON RÉCURRENTES	TOTAL
	\$	\$	\$
<b>Organismes communautaires</b>	<sup>a</sup> 136 727	<sup>b</sup> 33 227	169 954
<b>Volet CLSC du CS de Témiscaming<sup>c</sup></b>	<i>Services clientèle</i>	91 823	91 823
	<i>Services soutien</i>	69 557	69 557
	<i>Sous-total</i>	161 380	161 380
<b>Volet CLSC du CS Ste-Famille<sup>c</sup></b>	<i>Services clientèle</i>	358 499	358 499
	<i>Services soutien</i>	113 386	113 386
	<i>Sous-total</i>	471 885	471 885
<b>Subventions à la mission CLSC</b>	<i>PACE CS Ste-Famille</i>		36 921
	<i>PCNP CS Ste-Famille</i>		9 500
	<i>Sous-total</i>		46 421
<b>Centre jeunesse<sup>c et d</sup></b>	<i>Évaluation/orientation (c/a 5201)</i>	87 701	87 701
	<i>Jeunes contrevenants (c/a 5202)</i>	37 322	37 322
	<i>Support jeunes &amp; familles (c/a 5400)</i>	450 274	450 274
	<i>Sous-total</i>	575 297	575 297
<b>Allocations aux ressources de type familial (Centre jeunesse)<sup>e</sup></b>	221 826		221 826
<b>Encadrement des RTF et des RI (c/a 6430 Centre jeunesse)<sup>e</sup></b>	43 048		43 048
<b>Ressources intermédiaires (c/a 5504 et 5505 Centre jeunesse)</b>	21 371		21 371
<b>MRC du Témiscamingue</b>	<i>Services clientèle</i>	1 448 591	79 648
	<i>Services soutien</i>	182 943	
	<i>Sous-total</i>	1 631 534	79 648

- a. Ce montant comprend : 57 500 \$ pour la maison des jeunes de Témiscaming, 57 500 \$ pour la maison des jeunes du Témiscamingue (Lorrainville), 7 259 \$ pour l'organisme Pour tous les bouts de chou (Témiscaming) et 14 468 \$ pour le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue (volet Nautre égaux et grandir en santé).
- b. Ce montant comprend : 13 718 \$ provenant de PACE (Pour tous les bouts de chou) et 2 500 \$ de Y'APP (Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue), du fonds Action concertée 5 063 \$ (Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue), 3 946 \$ (Pour tous les bouts de chou) et 8 000 \$ de la Loi 160 (Pour tous les bouts de chou).
- c. Sans les primes reliées aux disparités régionales.
- d. Les services aux autochtones de moins de 18 ans pour la MRC comptent 460 244 \$ en dépenses qui sont exclues dans le tableau parce que financées par le gouvernement fédéral.
- e. Sans les allocations pour les familles d'accueil de la clientèle autochtone de la MRC : 211 786 \$ payés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada.

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE**  
**RÉPARTITION DES DÉPENSES**  
**POUR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUYN-NORANDA**  
**2000-2001**

DISPENSATEURS	SERVICES EXTERNES		
	DÉPENSES RÉCURRENTES	DÉPENSES NON RÉCURRENTES	TOTAL
	\$	\$	\$
Organismes communautaires	<sup>a</sup> 153 781	<sup>b</sup> 90 562	244 343
CLSC Le Partage des eaux	<i>Services clientèle</i>	774 887	774 887
	<i>Services soutien</i>	282 081	282 081
	<i>Sous-total</i>	1 056 968	1 056 968
Subventions à la mission CLSC (PCNP)		39 500	39 500
Centre jeunesse	<i>Évaluation/orientation (c/a 5201)</i>	131 270	131 270
	<i>Jeunes contrevenants (c/a 5202)</i>	86 595	86 595
	<i>Support jeunes &amp; familles (c/a 5400)</i>	529 147	529 147
	<i>Sous-Total</i>	747 012	747 012
CR La Maison (c/a 5400) <sup>c</sup>	<i>Services clientèle</i>	405 332	405 332
	<i>Services soutien</i>	139 300	139 300
	<i>Sous-total</i>	544 632	544 632
Allocations aux ressources de type familial (Centre jeunesse)	640 496		640 496
Encadrement des RTF (c/a 6430 Centre jeunesse)	66 081		66 081
Ressources intermédiaires (CR La Maison c/a 5504 et 5505)	130 270		130 270
MRC de Rouyn-Noranda	<i>Services clientèle</i>	2 917 859	130 062
	<i>Services soutien</i>	421 381	421 381
	<i>Sous-total</i>	3 339 240	130 062
		130 062	3 469 302

- a. Ce montant comprend : 57 500 \$ pour la maison des jeunes La Soupape, 24 000 \$ pour Projet Jeunesse St-Michel, 64 281 \$ pour la maison de la famille et 8 000 \$ pour l'Association grands frères grandes sœurs.
- b. Ce montant comprend : 71 555 \$ provenant de PACE; 2 500 \$ de Y'APP et 14 507 \$ du fonds Action concertée pour la maison de la famille, 2 000 \$ pour le Campus de Cadillac.
- c. Un montant de 41 500 \$ a été retranché au c/a 5400 pour l'éducateur desservant la clientèle interne à l'École Élan (0,83 poste X 50 000 \$).

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE  
RÉPARTITION DES DÉPENSES  
POUR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI-OUEST  
2000-2001**

DISPENSATEURS	SERVICES EXTERNES		
	DÉPENSES RÉCURRENTES	DÉPENSES NON RÉCURRENTES	TOTAL
	\$	\$	\$
Organismes communautaires	<sup>a</sup> 116 626	<sup>b</sup> 10 693	127 319
Volet CLSC du RSSS des Aurores boréales	<i>Services clientèle</i>	391 197	391 197
	<i>Services soutien</i>	148 054	148 054
	<i>Sous-total</i>	539 251	539 251
Subventions à la mission CLSC	<i>PAGE</i>	35 000	35 000
	<i>PCNP</i>	19 500	19 500
	<i>Sous-Total</i>	54 500	54 500
Centre jeunesse	<i>Évaluation/orientation (c/a 5201)</i>	99 011	99 011
	<i>Jeunes contrevenants (c/a 5202)</i>	63 714	63 714
	<i>Support jeunes &amp; familles (c/a 5400)</i>	557 240	557 240
	<i>Sous-Total</i>	719 965	719 965
Allocations aux ressources de type familial (Centre jeunesse)	261 187		261 187
Encadrement des RTF et des RI (c/a 6430 Centre jeunesse)	39 236		39 236
Ressources intermédiaires (Centre jeunesse c/a 5504 et 5505)	13 397		13 397
MRC d'Abitibi-Ouest	1 541 608	65 193	1 606 801
	148 054		148 054
	1 689 662	65 193	1 754 855

a. Ce montant comprend : 57 500 \$ pour la maison de jeunes, 52 126 \$ pour la maison de la famille et 7 000 \$ pour l'Association grands frères grandes sœurs.

b. Ce montant comprend : 2 500 \$ provenant de YAPP et 8 193 \$ provenant du fonds Action concertée pour la maison de la famille.

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE**  
**RÉPARTITION DES DÉPENSES**  
**POUR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI**  
**2000-2001**

DISPENSATEURS	SERVICES EXTERNES		
	DÉPENSES RÉCURRENTES	DÉPENSES NON RÉCURRENTES	TOTAL
	\$	\$	\$
Organismes communautaires	<sup>a</sup> 106 860	<sup>b</sup> 80 105	186 965
CLSC-CHSLD Les Eskers	<i>Services clientèle</i>	581 568	581 568
	<i>Services soutien</i>	234 667	234 667
	<i>Sous-total</i>	816 235	816 235
Subventions à la mission CLSC (PACE ou PCNP)		12 000	12 000
Centre jeunesse <sup>c</sup>	<i>Évaluation/orientation (c/a 5201)</i>	115 584	115 584
	<i>Jeunes contrevenants (c/a 5202)</i>	62 227	62 227
	<i>Support jeunes &amp; familles (c/a 5400)</i>	666 157	666 157
	<i>Sous-Total</i>	843 968	843 968
Allocations aux ressources de type familial (Centre jeunesse) <sup>d</sup>	341 818		341 818
Encadrement des RTF et des RI (c/a 6430 Centre jeunesse)	41 670		41 670
Ressources intermédiaires (Centre jeunesse c/a 5504 et 5505)	10 404		10 404
MRC d'Abitibi	<i>Services clientèle</i>	1 926 288	2 018 393
	<i>Services soutien</i>	234 667	234 667
	<i>Sous-total</i>	2 160 955	2 253 060

- a. Ce montant comprend : 47 500 \$ pour la maison des jeunes d'Amos, 15 000 \$ pour celle de Barraute et 44 360 \$ pour la maison de la famille.
- b. Ce montant comprend : 66 242 \$ provenant de PACE, 5 000 \$ de Y'APP et 8 863 \$ du fonds Action concertée pour la maison de la famille.
- c. Les services sociaux pour les autochtones de la communauté de Pikogan sont gérés par le Centre des services sociaux Minokin depuis 1996 et financés par le gouvernement fédéral.
- d. Sans les allocations pour les familles d'accueil de la clientèle autochtone de la MRC (149 874 \$) gérées par le Centre de services sociaux Minokin.

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE  
RÉPARTITION DES DÉPENSES  
POUR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-L'OR  
2000-2001**

DISPENSATEURS	SERVICES EXTERNES		
	DÉPENSES RÉCURRENTES	DÉPENSES NON RÉCURRENTES	TOTAL
	\$	\$	\$
<b>Organismes communautaires</b>	<sup>a</sup> 261 506	<sup>b</sup> 63 983	325 489
<b>CS Vallée-de-l'Or (Volet CLSC)</b>	<i>Services clientèle</i>	605 351	605 351
	<i>Services soutien</i>	261 107	261 107
	<i>Sous-total</i>	866 458	866 458
<b>Subventions à la mission CLSC</b>	<i>PACE</i>		24 145
	<i>PCNP</i>		29 527
	<i>Sous-Total</i>		53 672
<b>Centre jeunesse <sup>c</sup></b>	<i>Évaluation/orientation (c/a 5201)</i>	328 117	328 117
	<i>Jeunes contrevenants (c/a 5202)</i>	70 352	70 352
	<i>Support jeunes &amp; familles (c/a 5400)</i>	1 323 534	1 323 534
	<i>Sous-Total</i>	1 722 003	1 722 003
<b>Allocations aux ressources de type familial (Centre jeunesse) <sup>d</sup></b>	924 869		924 869
<b>Encadrement des RTF et des RI (c/a 6430 Centre jeunesse)</b>	69 652		69 652
<b>Ressources intermédiaires (Centre jeunesse c/a 5504 et 5505)</b>	292 911		292 911
<b>MRC de la Vallée-de-l'Or</b>	<i>Services clientèle</i>	3 876 292	117 655
	<i>Services soutien</i>	261 107	261 107
	<i>Sous-total</i>	4 137 399	117 655

- a. Ce montant comprend : 57 500 \$ pour la maison des jeunes de Val-d'Or, 52 500 \$ pour la maison des jeunes de Malartic, 82 000 \$ pour ESPACE, 38 256 \$ pour la maison de la famille de Val-d'Or, 19 228 \$ pour la maison de la famille de Malartic, 7 022 \$ pour la maison de la famille de Senneterre et 5 000 \$ pour l'Association grands frères, grandes sœurs.
- b. Ce montant comprend : 21 557 \$ provenant de PACE pour l'organisme ESPACE, 10 000 \$ provenant de Y'APP pour la maison de la famille de Val-d'Or (4 000 \$), la maison de la famille de Malartic (2 500 \$), le Grand-Lac-Victoria (2 000 \$) et pour le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (1 500 \$), 14 426 \$ du fonds Action concertée pour les 3 maisons de la famille, 10 000 \$ pour l'association Grands frères, grandes sœurs et 8 000 \$ de la Lol 160 pour Espace.
- c. Les services sociaux pour les autochtones des communautés du Lac Simon et du Grand-Lac-Victoria sont gérés par le Centre des services sociaux Minokin depuis 1996 et financés par le gouvernement fédéral.
- d. Sans les allocations pour les familles d'accueil de la clientèle autochtone de la MRC : 376 746 \$ pour le Lac Simon et 124 500 \$ pour le Grand-Lac-Victoria, gérées par le Centre de services sociaux Minokin.

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE  
RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR LE VOLET RÉGIONAL  
2000-2001**

DISPENSATEURS	DÉPENSES					
	SERVICES INTERNES		SERVICES EXTERNES		TOTAL	
	\$	%	\$	%	\$	
Référence-Jeunesse <sup>a</sup>			399 409	100,0%	399 409	
Centre jeunesse <sup>b</sup> Accueil à la jeunesse (c/a 5100)			243 070	100,0%	243 070	
Centre jeunesse <sup>b</sup> Évaluation/orientation LPJ (c/a 5201)			293 886	100,0%	293 886	
Centre jeunesse <sup>b</sup> Support jeunes et familles (c/a 5400)			189 189	100,0%	189 189	
Centre jeunesse <sup>b</sup> Révision des mesures (c/a 5700)			142 313	100,0%	142 313	
Centre jeunesse Expertise à la Cour supérieure (c/a 5810)			29 694	100,0%	29 694	
Centre jeunesse Recherche d'antécédents et retrouvailles (c/a 5830 financé en partie par la clientèle)			20 133	100,0%	20 133	
Centre jeunesse Adoption (c/a 5870)			86 436	100,0%	86 436	
Centre jeunesse Services aux jeunes hébergés en réadaptation (c/a 5501, 5860 et 6370)	<i>Services clientèle</i>	2 360 276	100,0%		2 360 276	
	<i>Services soutien</i>	2 093 582	100,0%		2 093 582	
	<i>Sous-total</i>	4 453 858	100,0%		4 453 858	
CR La Maison Services aux jeunes hébergés en réadaptation (c/a 5501 et 5860)	<i>Services clientèle <sup>c</sup></i>	1 612 546	100,0%		1 612 546	
	<i>Services soutien</i>	938 688	100,0%		938 688	
	<i>Sous-total</i>	2 551 234	100,0%		2 551 234	
Centre jeunesse <sup>d</sup> Allocations aux ressources de type familial			54 722	100,0%	54 722	
Centre jeunesse <sup>e</sup> Soutien régional pour les autres services que l'internat			2 688 834	100,0%	2 688 834	
Volet régional	<i>Services clientèle</i>	3 972 822	73,1%	1 458 852	26,9%	5 431 674
	<i>Services soutien</i>	3 032 270	53,0%	2 688 834	47,0%	5 721 104
	<i>Sous-total</i>	7 005 092	62,8%	4 147 686	37,2%	11 152 778

a. Sans les dépenses estimées pour la clientèle de la région 10 (Nord-du-Québec) : 19 338 \$.

b. Sans les coûts pour la clientèle autochtone du Témiscamingue (460 244 \$) ni des MRC Abitibi et Vallée-de-l'Or (facturés au Centre de services sociaux Minokin : 1 228 941 \$) ni les coûts estimés pour la clientèle de la région 10 (115 980 \$ pour 556 jours-présence).

c. Incluant 41 500 \$ pour 0,83 poste d'éducateur à l'école Élan pour la clientèle interne.

d. Il s'agit d'aide financière à l'adoption (à compter de l'adoption légale).

e. Comprend les locations d'espaces dans les MRC pour les bureaux du Centre jeunesse (396 843 \$).

**PROGRAMME ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE**  
**RÉPARTITION DES DÉPENSES**  
**POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SELON LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ**  
**2000-2001**

TERRITOIRES		DÉPENSES <sup>a</sup>				
		SERVICES INTERNES		SERVICES EXTERNES		TOTAL
		\$	%	\$	%	\$
MRC Témiscamingue	Services clientèle			1 528 239	100,0%	1 528 239
	Services soutien			182 943	100,0%	182 943
	Sous-total			1 711 182	100,0%	1 711 182
MRC Rouyn-Noranda	Services clientèle			3 047 921	100,0%	3 047 921
	Services soutien			421 381	100,0%	421 381
	Sous-total			3 469 302	100,0%	3 469 302
MRC Abitibi-Ouest	Services clientèle			1 606 801	100,0%	1 606 801
	Services soutien			148 054	100,0%	148 054
	Sous-total			1 754 855	100,0%	1 754 855
MRC Abitibi	Services clientèle			2 018 393	100,0%	2 018 393
	Services soutien			234 667	100,0%	234 667
	Sous-total			2 253 060	100,0%	2 253 060
MRC Vallée-de-l'Or	Services clientèle			3 993 947	100,0%	3 993 947
	Services soutien			261 107	100,0%	261 107
	Sous-total			4 255 054	100,0%	4 255 054
Volet régional	Services clientèle	3 972 822	73,1%	1 458 852	26,9%	5 431 674
	Services soutien	3 032 270	53,0%	2 688 834	47,0%	5 721 104
	Sous-total	7 005 092	62,8%	4 147 686	37,2%	11 152 778
Abitibi- Témiscamingue	Services clientèle	3 972 822	22,5%	13 654 153	77,5%	17 626 975
	Services soutien	3 032 270	43,5%	3 936 986	56,5%	6 969 256
	Total	7 005 092	28,5%	17 591 139	71,5%	24 596 231

- a. Sont incluses des subventions non récurrentes aux organismes communautaires et aux CLSC ainsi que les allocations aux familles d'accueil. Sont exclues les dépenses pour les services sociaux aux autochtones qui sont assumées par le gouvernement fédéral via le Centre des services sociaux Minokin ou le Centre jeunesse.

**ESTIMATION DES DÉPENSES EN CLSC POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS ET LEUR FAMILLE  
EN LIEN AVEC UN PROBLÈME D'ADAPTATION SOCIALE SELON LES CENTRES D'ACTIVITÉS, LES PROGRAMMES  
ET LES ÉTABLISSEMENTS EN 2000-2001**

CENTRES D'ACTIVITÉS PROGRAMMES	CS Témiscaming <sup>a</sup>	CS Ste-Famille <sup>a</sup>	CLSC Le partage des eaux	RSSS des Aurores boréales	CLSC-CHSLD Les Eskers	CS Vallée-de-l'Or	Région
7170 (Éducation familiale et sociale)	17 869 \$	148 674 \$	438 313 \$	155 657 \$	174 007 \$	139 985 \$	1 074 505 \$
6592 (Services sociaux scolaires)	37 093 \$	93 480 \$	66 911 \$	139 727 \$	183 321 \$	210 833 \$	731 365 \$
6562 (Services psychosociaux)	0 \$	16 786 \$	22 405 \$	7 216 \$	36 609 \$	70 753 \$	153 769 \$
6519 (Santé parentale et infantile : Naître égaux - Grandir en santé)	30 823 \$	55 486 \$	181 097 \$	59 764 \$	120 923 \$	151 378 \$	599 471 \$
7122 (Intervention communautaire)	0 \$	44 073 \$	66 161 \$	28 833 \$	61 319 \$	32 402 \$	232 788 \$
6530 (Aide à domicile)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 389 \$	0 \$	5 389 \$
6862 (Orthophonie)	6 038 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 038 \$
Total - Programme enfance, jeunesse et famille	91 823 \$	358 499 \$	774 887 \$	391 197 \$	581 568 \$	605 351 \$	2 803 325 \$
6519 (Santé parentale et infantile - Santé publique)	37 673 \$	83 228 \$	271 645 \$	239 054 \$	181 384 \$	287 399 \$	1 100 383 \$
6591 (Santé scolaire - Santé publique et santé physique)	43 822 \$	238 129 \$	<sup>b</sup> 341 971 \$	223 696 \$	192 476 \$	268 900 \$	1 308 994 \$

a. Sans les primes reliées aux disparités régionales.

b. Incluant le salaire de l'infirmière travaillant au Cegep auprès d'une partie de la clientèle provenant d'autres MRC et âgée de 18 ans ou plus.

Sources : Tableaux Répartition des dépenses des centres d'activités par programme - clientèle Exercice financier 2000-2001 (validés par les établissements).

**ESTIMATION DES COÛTS DIRECTS NETS ATTRIBUÉS AUX SERVICES INTERNES  
DE RÉADAPTATION PAR LE CENTRE JEUNESSE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
POUR LA CLIENTÈLE RÉGIONALE EN 2000-2001**

CENTRES D'ACTIVITÉS	COÛTS DIRECTS NETS	POURCENTAGE SERVICES INTERNES	COÛTS ESTIMÉS (services internes)
5501 Ressources d'hébergement / réadaptation pour jeunes	2 278 493 \$	100,0%	2 278 493 \$
5860 Santé des jeunes	72 127 \$	100,0%	72 127 \$
6370 Enseignement scolaire	9 656 \$	100,0%	9 656 \$
Sous-total - Services à la clientèle <sup>a</sup>	2 360 276 \$	100,0%	2 360 276 \$
5850 Contentieux	370 588 \$	0,0%	0 \$
5900 Administration des services à la clientèle	329 225 \$	<sup>b</sup> 27,5%	90 537 \$
7300 Administration générale	1 938 808 \$	<sup>b</sup> 27,5%	533 172 \$
7340 Informatique	169 577 \$	<sup>b</sup> 27,5%	46 634 \$
7550 Alimentation	215 250 \$	100,0%	215 250 \$
7600 Buanderie et lingerie	5 207 \$	100,0%	5 207 \$
7640 Entretien ménager	68 035 \$	100,0%	68 035 \$
7690 Transport des usagers	244 342 \$	100,0%	244 342 \$
7700 Fonctionnement des installations	517 854 \$	<sup>c</sup> 23,4%	121 011 \$
7710 Sécurité	16 448 \$	100,0%	16 448 \$
7800 Entretien et réparation des installations	173 099 \$	100,0%	173 099 \$
7900 Personnel bénéficiant, de mesures de sécurité ou de stabilité d'emploi	733 983 \$	79,0%	579 847 \$
Sous-total - Services de soutien, administratifs et techniques	4 782 416 \$	43,8%	2 093 582 \$
<b>Total</b>	<b>7 142 692 \$</b>	<b>62,4%</b>	<b>4 453 858 \$</b>

a. Sans les coûts estimés pour la clientèle de la région 10 : 115 980 \$ pour 556 jours-présence.

b. Pourcentage des services internes à la clientèle par rapport à l'ensemble des services à la clientèle régionale (sans les coûts pour la région 10, ni les primes reliées aux disparités régionales pour le Témiscamingue, ni les allocations aux RTF), soit :  
2 360 276 \$ / 8 571 012 \$.

c. Pourcentage obtenu en soustrayant les locations d'espaces pour les bureaux dans les MRC (396 843 \$).

Source : Rapport financier annuel et Direction des services administratifs du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue.

**ESTIMATION DES COÛTS DIRECTS NETS ATTRIBUÉS AUX SERVICES INTERNES  
DE RÉADAPTATION PAR LE CR LA MAISON  
POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION EN 2000-2001**

CENTRES D'ACTIVITÉS	PROGRAMME JEUNESSE		
	COÛTS DIRECTS NETS	POURCENTAGE SERVICES INTERNES	COÛTS ESTIMÉS (services internes)
5400 Éducateur École Élan (0,83 poste)	41 500 \$	100,0%	41 500 \$
5501 Ressources d'hébergement / réadaptation pour jeunes	1 517 883 \$	100,0%	1 517 883 \$
5860 Santé des jeunes	53 163 \$	100,0%	53 163 \$
Sous-total - Services à la clientèle	1 612 546 \$	100,0%	1 612 546 \$
5900 Administration des services à la clientèle	124 075 \$	a 75,1%	93 180 \$
7153 Gestion et soutien aux programmes	117 600 \$	a 75,1%	88 318 \$
7306 Administration financière et du personnel	215 001 \$	a 75,1%	161 466 \$
7340 Informatique	21 587 \$	a 75,1%	16 212 \$
7531 Réception - Télécommunications	81 178 \$	a 75,1%	60 965 \$
7554 Alimentation	228 642 \$	100,0%	228 642 \$
7603 Buanderie et lingerie	21 099 \$	100,0%	21 099 \$
7643 Entretien ménager	70 126 \$	100,0%	70 126 \$
7690 Transport des usagers	32 684 \$	100,0%	32 684 \$
7703 Fonctionnement des installations	82 141 \$	100,0%	82 141 \$
7801 Entretien et réparation des installations	83 855 \$	100,0%	83 855 \$
Sous-total - Services de soutien, administratifs et techniques	1 077 988 \$	87,1%	938 688 \$
<b>Total</b>	<b>2 690 534 \$</b>	<b>94,8%</b>	<b>2 551 234 \$</b>

a. Pourcentage des services internes à la clientèle par rapport à l'ensemble des services à la clientèle du programme jeunesse (sans le soutien), soit : 1 612 546 \$ / 2 148 148 \$.

Source : Rapport financier annuel du CR La Maison.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

ASSOCIATION DES CLSC ET DES CHSLD DU QUÉBEC. *Allons à l'essentiel Offre minimale de services de base en CLSC aux familles, aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans*, avril 2001.

ESPACE VAL-D'OR. *Rapport annuel d'activités 2000-2001*.

RRSSSAT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, Synthèse régionale à partir des portraits réalisés dans les municipalités régionales de comté au cours de l'année 2000-2001*, avril 2002.

RRSSSAT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, MRC Abitibi*, décembre 2000.

RRSSSAT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, MRC Abitibi-Ouest*, octobre 2000.

RRSSSAT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, MRC Rouyn-Noranda*, octobre 2000.

RRSSSAT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, MRC Témiscamingue*, novembre 2000.

RRSSSAT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, MRC Vallée-de-l'Or*, avril 2001.



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX

**ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE**

1, 9<sup>e</sup> RUE, ROUYN-NORANDA (QUÉBEC) J9X 2A9  
TÉL.: (819) 764-3264 TÉLÉC.: (819) 797-1947